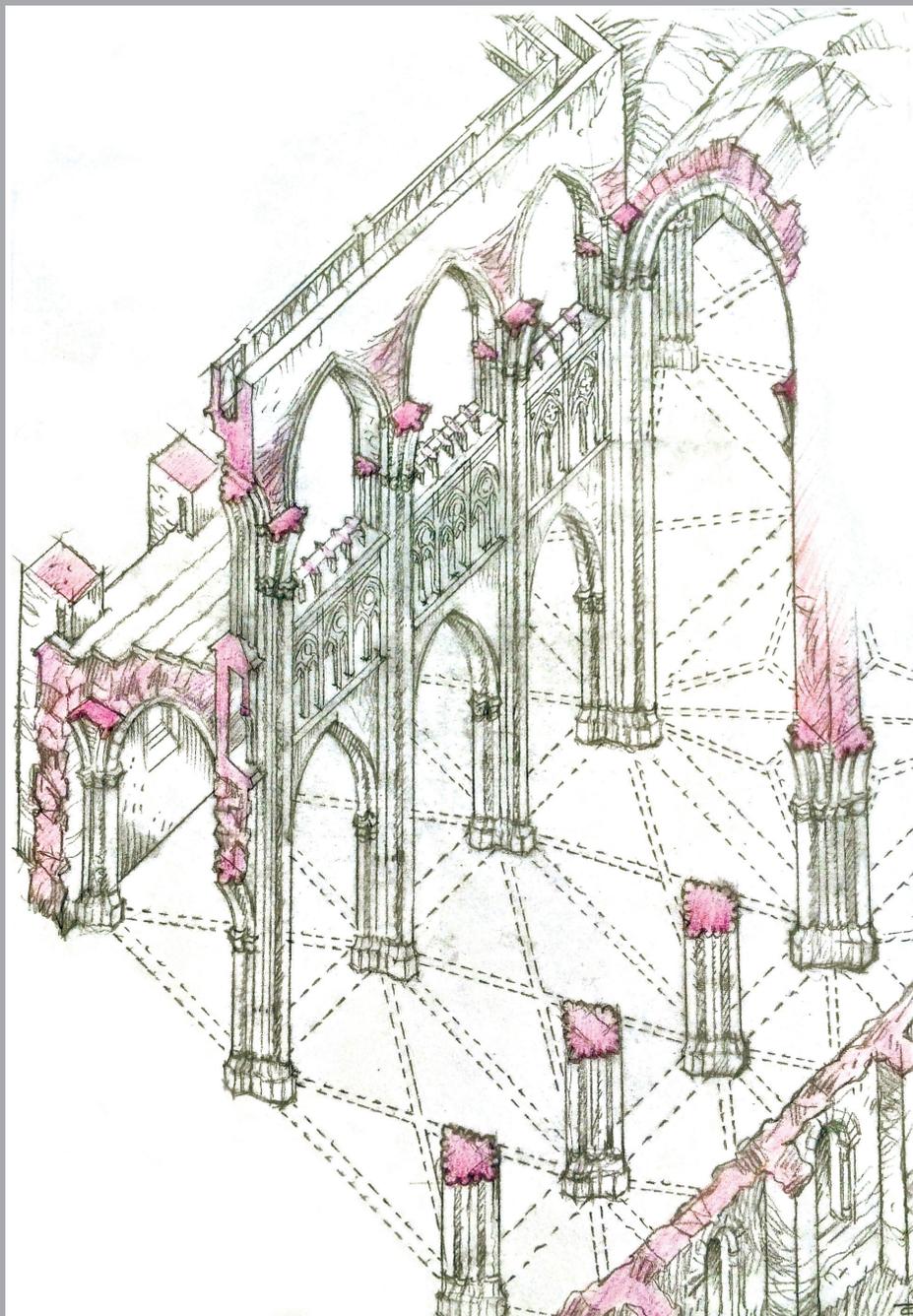


MÉMOIRES  
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DU MIDI DE LA FRANCE



Tomes LXXX-LXXXI - 2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



# MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



**TOMES LXXX-LXXXI**

**2020-2021**

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

**TOULOUSE**

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

### ***Comité de lecture et d'impression de ce volume :***

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, directeur adjoint scientifique et technique à l'Inrap Midi-Méditerranée  
Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Michelle FOURNIÉ, professeur d'histoire médiévale honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art  
Diane JOY, directrice du patrimoine à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez  
Jean-Michel LASSURE, docteur en histoire, UMR 5 608 UTAH-CNRS  
Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Bernard POUSTHOMIS, archéologue (HADES)  
Nelly POUSTHOMIS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Michelle PRADALIER, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Bernard SOURNIA, conservateur en chef honoraire du patrimoine

***Coordination éditoriale :*** Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCHELLÈS

***Illustration de couverture :*** État restitué de la nef de la cathédrale de Bayonne en 1335. *Croquis de B. Sournia.*

### ***Abréviations :***

A.C. Archives communales (suit le nom de la commune).  
A.D. Archives départementales (suit le nom du département).  
A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).  
*A.M.M. Archéologie du Midi Médiéval.*  
A.N. Archives nationales (Paris).  
B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).  
B.N.F. Bibliothèque nationale de France.  
*B.S.A.M.F. Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.*  
*C.A. Congrès Archéologique.*  
*M.A.S.I.B.L.T. Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.*  
*M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.*

*Achevé d'imprimer sur les presses  
de l'imprimerie Escourbiac  
81304 Graulhet  
mars 2023  
Dépôt légal : juin 2023*

Mise en page  
 art'air-éd.  
atelier de mise en forme des livres  
Pascale et Marc Balty - [www.artair-edition.fr](http://www.artair-edition.fr)

### ***Comité scientifique :***

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)  
Philippe ARAGUAS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne  
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études  
Joëlle BURNOUF, professeure émérite d'archéologie médiévale à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne  
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (M.N.A.C) de Barcelone  
Manuel CASTIÑEIRAS, directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone  
Patrice CONTE, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers  
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence  
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de Service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche  
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie - Jules Verne, TRAME  
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne  
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris 13  
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études à l'EPHE, Paris  
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne - Rhône-Alpes  
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du Musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye  
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et à l'École nationale des chartes  
Gérard PRADALIÉ, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Jérôme RUIZ, restaurateur de peintures  
René SOURIAC, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie  
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société Française d'Archéologie

### **SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE**

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

*Sur internet :*

**<http://societearcheologiquedumidi.fr/>**

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur la *maison au Moyen Âge*...

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique ([samf@societearcheologiquedumidi.fr](mailto:samf@societearcheologiquedumidi.fr)), avec vos nom, prénom et adresse.



# SOMMAIRE

## *Mémoires*

Patrice CABAU, Daniel CAZES, Louis PEYRUSSE, Henri PRADALIER et Bruno TOLLON <i>Hommages à Maurice Prin</i> .....	23
Philippe GARDES <i>Léon Joulin et la question du rempart de Vieille-Toulouse</i> .....	39
Anne BOSSOUTROT et Marie-Lys DE CASTELBAJAC <i>La restauration des peintures du bras nord de la basilique Saint-Sernin</i> .....	55
Laurent MACÉ <i>Le testament inédit de la reine Jeanne, comtesse de Toulouse (1199). Mémoire et parenté d'une Plantagenêt dans le Midi</i> .....	83
Valérie ROUSSET <i>L'ancienne cathédrale d'Albi, archéologie du bâti</i> .....	113
Valérie ROUSSET <i>La grange cistercienne de Naucelle</i> .....	141
Catherine VIERS <i>Le 10, rue Séguier - 2, impasse Bonhomme à Figeac</i> .....	155
Catherine VIERS <i>Le château d'Ornézan dans le Gers</i> .....	175
Bernard SOURNIA <i>Une abbaye dans la capitale des vicomtes de Béarn : la collégiale Saint-Pierre d'Orthez</i> .....	191
Jacques DUBOIS <i>Le portail Saint-Jean de la cathédrale de Limoges</i> .....	213
Jacques DUBOIS <i>Un grand chantier méconnu des années 1500 : la cathédrale d'Auch</i> .....	227
Bruno TOLLON <i>Emblématique et histoire de l'art : à propos de la cheminée de l'hôtel Molinier</i> .....	247
Stéphane PIQUES <i>La poterie peinte commingeoise et les fouilles nord-américaines des sites coloniaux du XVIII<sup>e</sup> siècle</i> .....	261
<b><i>Varia</i></b>	
Guy AHLSELL DE TOULZA <i>L'église Saint-Amans près de Rabastens</i> .....	279
Gilles SÉRAPHIN <i>Le château de Bruniquel au temps de Nicolas Bachelier</i> .....	287
<b><i>Bulletin de l'année académique 2019-2020</i></b> .....	293
<b><i>Bulletin de l'année académique 2020-2021</i></b> .....	325



## BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021

établi par  
Patrice CABAU, Anne-Laure NAPOLÉONE, Maurice SCELLÈS

### SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020

Présents : M. Peyrusse, Président, Mme Sénard, Directrice, M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligny, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Andrieu, Bessis, Nadal, Pradalier-Schlumberger, MM. Garrigou Grandchamp, Macé, Scellès, Sournia, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mme Dumoulin, membre correspondant.  
Excusés : M. Cabau, Secrétaire général ; Mmes Balty, Cazes, Fournié, Jaoul, Watin-Grandchamp, MM. Balty, Cazes, Garland, Julien.

Louis Peyrusse déclare ouverte l'année académique 2020-2021 et exprime sa joie de nous retrouver dans cette salle. Il espère que la situation sanitaire ne nous empêchera pas cette année de suivre normalement le calendrier des séances. Il nous annonce ensuite une triste nouvelle, celle du décès, le 15 juin dernier, de Michel Roquebert. Il était membre de notre Société, devenu honoraire en 2018. Le Président demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en sa mémoire.

### **Michel Roquebert** **7 août 1928-15 juin 2020**

Michel Roquebert est mort à la veille de l'été à l'âge de 91 ans. Comment un Bordelais, un temps professeur de philosophie, arrivé à Toulouse en 1955 pour un nouveau métier de journaliste à *La Dépêche du Midi* a-t-il vécu avec le catharisme l'aventure d'une vie ?

Travailler à *La Dépêche* conduisait à rencontrer toute l'intelligentsia toulousaine et les artistes. Michel Roquebert a été un très brillant pédagogue dans les pages *Culture, arts et spectacles* qui étaient alors importantes et très lues. Il fit équipe avec Marie-Louise Roubaud et Étienne Chaumeton, entre autres. On y trouve effervescence et alacrité, dans le traitement de l'actualité, les mêmes plus tard dans le *Sud Ouest* de Pierre Veilletet. Durant l'été 1964, il consacra plusieurs pages de l'édition dominicale aux châteaux-forts de l'Aude et de l'Ariège qu'il avait explorés avec passion. Leur lien avec l'histoire du catharisme était alors peu connu. Ces reportages deviennent un livre avec de superbes photographies de Christian Soula, *Citadelles du vertige*. Naquit ainsi le légendaire des « châteaux cathares ». L'auteur préférerait parler de châteaux du pays cathare. Ce volume paru en juin 1966 rencontra un succès inattendu à la suite de la diffusion par la télévision française de deux émissions de Stelio Lorenzi *Les Cathares (La Caméra explore le temps)*. Les cathares devinrent alors un thème de la revendication occitane. Évelyne-Jean Baylet commanda alors une histoire des cathares qui parut en feuilleton d'avril à octobre 1966, la première copie devant être rendue sous trois jours. C'est la base du tome premier de *L'Épopée cathare* (1970). Michel Roquebert devient un spécialiste en écrivant, avec l'aide pour les archives de Jean Duvernoy et de Philippe Wolff (dont Roquebert suivit les cours à l'Université).

N'ayant pas abandonné son métier de journaliste, il mit sept ans à écrire le tome 2 : *Muret ou la dépossession*. En 1983 il prend une retraite anticipée et s'installe à Montségur pendant neuf ans ; il y suit attentivement les fouilles. Le tome 3, *Le Lys et la croix*, paraît en 1986. L'auteur s'attaque alors au second volet de l'histoire, l'Inquisition. Deux volumes sont publiés en 1989 et 1998. Au total, 3000 pages qu'il résuma dans un petit livre de la collection *Tempus*. Reprenant par la suite les travaux inaugurés par René Nelli, il dessina en 2001 les bases d'une *Religion cathare* qui ne retint guère les historiens. Ajoutons deux portraits de saint Dominique et de Simon de Montfort, suites biographiques du grand œuvre.

Michel Roquebert est venu à la Société Archéologique du Midi de la France par curiosité et pour être reconnu par ses pairs. Je me souviens de l'extrême modestie du chercheur et de l'écrivain, trop intelligent pour ne pas savoir qu'il ne devait pas être le Napoléon Peyrat du XX<sup>e</sup> siècle. Devenu un peu par hasard spécialiste d'un sujet complexe, Michel Roquebert souhaitait réconcilier histoire scientifique et histoire mémorielle. La forte charge mémorielle et politique des sujets qu'il a traités garantit son travail de l'oubli.

Louis Peyrusse

Après l'annonce du décès de Michel Roquebert dans *Le Monde*, notre Président a envoyé les condoléances de la Société à la famille de celui-ci ; ses enfants nous ont récemment adressé leurs remerciements.

Louis Peyrusse donne ensuite la parole au Trésorier pour présenter à l'assemblée les dernières acquisitions destinées à améliorer le confort de notre salle des séances. Il s'agit tout d'abord d'une table de mixage assortie de deux micros sur pied, l'un pour le Président et l'autre pour l'orateur, ainsi que quatre autres micros sans fil, le tout branché sur un haut-parleur disposé dans un angle pour diffuser le son dans toute la salle. Il a acquis par ailleurs une série de fauteuils dont une partie est en cours de rénovation. Tous ces sièges pourront être en service lors de la prochaine séance, ainsi que de nouvelles nappes rouges assorties à la tapisserie des fauteuils. Il ajoute encore qu'il a fait restaurer et encadrer un tableau que nous avons en dépôt, daté de 1904 et signé de Miriam Rocher, épouse de Joseph Rocher, architecte de la Ville et membre de notre Société. Selon Geneviève Bessis, Miriam Rocher est une peintre proche d'Henri Martin que l'on situe dans le courant postimpressionniste ; il s'agit du portrait du poète François Tresserre, de l'Académie des Jeux Floraux. Guy Ahlsell de Toulza nous annonce enfin qu'il nous présentera lors de la prochaine séance deux grands portraits de la famille Gèze, propriétaires de l'Hôtel d'Assézat pendant deux générations au XIX<sup>e</sup> siècle ; ces œuvres sont signées de Pichon et datées de 1860. Ces portraits, restaurés et encadrés, sont actuellement dans l'antichambre de la salle Clémence-Isaure.

Louis Peyrusse rappelle par ailleurs qu'une réunion a eu lieu dans nos locaux pour préparer le centenaire d'Émile Cartailhac, mort en 1921 alors qu'il était Président de notre Société. L'événement sera marqué par une exposition qui se tiendra à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, rue de Périgord, et par la publication d'un livre-album. Il s'achèvera par une journée d'étude qui se tiendra en novembre 2021.

Au titre des courriers reçus, le Musée national suisse de Zurich (Musée d'archéologie et d'histoire) nous adresse une demande de prêt de la stèle de Montels pour une exposition sur le thème des stèles néolithiques qui se tiendra entre septembre 2021 et janvier 2022. Le Président demande si certains de nos membres verraient une objection à ce prêt, la décision définitive revenant au Bureau.

Enfin, la Société Archéologique a été sollicitée au sujet du projet de réaménagement du Belvédère et de l'escalier monumental de la place des moines de Saint-Antonin-Noble-Val, au pied de l'Aveyron et devant l'établissement thermal. Par courrier, nous avons appelé l'attention du Maire sur le fait que le projet envisagé est particulièrement contre-productif.

Louis Peyrusse annonce que les volumes 2017 et 2018 de nos *Mémoires* sont sur le point d'être achevés et qu'un volume double regroupera les articles de l'année dernière et de cette année (2019-2020 et 2020-2021).

Par ailleurs, on nous apprend que nos consœurs **Émilie Nadal et Magali Vène** s'apprentent à publier aux PUM un gros ouvrage intitulé *La bibliothèque des Dominicains*, encore en souscription.

Notre bibliothèque s'enrichit de plusieurs volumes :

Par l'intermédiaire de Jacques Surmonne :

- *Cahors. Du palais épiscopal à l'Hôtel de la Préfecture*.

Christian Péligré offre l'ouvrage dont il est l'auteur :

- *1632. L'exécution de Montmorency, la mort d'un « Grand »*.

Pierre Garrigou Grandchamp donne :

- *Les lieux de Mémoire de la Corse médiévale. Bonifacio, un territoire d'exception*.

Guy Ahlsell de Toulza donne enfin :

- 44 numéros de la revue *Archistra* (une partie des numéros qui manquaient a été achetée).

Le Président rappelle enfin qu'il faut envoyer aux cinq lauréats de l'année dernière (la séance publique ne s'étant pas tenue à cause du confinement) les chèques que nous leur destinions.

Il conclut en évoquant l'inauguration de la deuxième tranche de travaux du château de la Salvetat-Saint-Gilles, présentée par notre confrère Jean-Louis Rebière, pour laquelle notre Société a été représentée.

Puis il donne la parole à notre confrère Bruno Tollon pour une communication intitulée *Emblématique et histoire de l'art*, publiée dans ce volume (t. LXXX-LXXXI, 2020-2021) de nos *Mémoires* :

On a peine aujourd'hui à prendre la mesure de la place qu'a pu tenir l'emblématique dans l'histoire non seulement culturelle mais aussi politique et sociale. Le choix de l'emblème pour un souverain de la Renaissance n'est pas moins médité que celui de la devise qui l'accompagne. Aussi, quand Charles IX décide de conserver cette dernière et de modifier le caractère de son emblème, ses raisons dépassent son goût propre pour se trouver en résonance avec les orientations générales de sa politique, jusque dans ses aspects internationaux. À petit signe, grands effets parfois. On pourra en juger dans un cas où l'emblématique vient apporter une preuve irréfutable dans la datation d'une œuvre. Dans ce cas l'emblématique apporte la preuve qu'elle mérite de rester l'indispensable auxiliaire de l'histoire de l'art, tout autant que de l'histoire. Deux dossiers toulousains nous intéressent à cet égard : travaux d'intérieur à l'Hôtel Molinier, et sur cour chez Jean Burnet, à celui du Vieux-Raisin.

Le Président remercie Bruno Tollon de nous avoir parlé d'une très belle œuvre en faisant une lecture très savante. Il y aurait donc selon lui deux thèses : celle de Pascal Julien et de Colin Debuiche qui rattachent la cheminée au marché de construction, et la sienne qui renvoie à la date donnée par l'emblématique de Charles IX une fois les colonnes de ce dernier redressées. Selon Louis Peyrusse, il reste difficile de choisir un parti en l'absence de sources écrites. Il demande par ailleurs à l'orateur si l'on a des informations sur la culture de la famille Molinier. Il a été dit en effet que Gaspard Molinier possédait un ouvrage de Vitruve édité par Dominique Bertin, ce qui pourrait indiquer un intérêt du juriste pour l'architecture et la culture des arts. Bruno Tollon répond que cet ouvrage est un épitomé : il résume le texte de Vitruve et a été édité à Toulouse dans un petit format. Les exemplaires conservés se trouvent dans le fonds Pifteau à l'Arsenal et dans le fonds d'étude de la Bibliothèque Municipale de Toulouse. Sur l'un d'eux se trouvent les lettres masquées par des « gribouillis » que l'on a voulu interpréter comme un G et un M. Or les spécialistes d'épigraphie remettent en cause cette interprétation. On ne peut donc se servir de cet ouvrage pour évoquer la culture de la famille Molinier. Laurent Macé demande si le regard d'Hercule vers un des deux portraits figurés dans les médaillons, dans la partie supérieure de la cheminée, a une signification particulière et s'il y a une dialectique particulière entre les personnages de ces médaillons et le personnage central. Il ne s'agit pas bien sûr de vrais portraits, répond Bruno Tollon, et le personnage de gauche serait l'empereur Antonin le Pieux (face à Constantin). Guy Ahlsell de Toulza se rappelle que, lors de sa dernière visite de l'édifice, il avait été dit que ces médaillons étaient en marbre, et il se demande par ailleurs si la cheminée a été sculptée à Toulouse ou si ses éléments ont été acheminés en caisses d'un lieu où se seraient trouvés le matériau et le sculpteur. Bruno Tollon, informé par notre confrère Gabriel Burroni, pense que l'on connaît plusieurs procédés pour imiter les beaux marbres ; ces éléments n'ont d'ailleurs pas été nettoyés comme le reste de la cheminée.

### SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

Présents : MM. Peyrusse Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligré, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Bessis, Brouquet, Fournié, MM. Boudartchouk, Garland, Macé, Testard, membres titulaires ; Mme Bossoutrot-Rebière, M. Rebière, membres correspondants.

Excusés : Mme Sénard, Directrice ; Mme Cazes, MM. Cazes, Garrigou Grandchamp et Tollon.

La séance est ouverte avec la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté avec quelques modifications.

Louis Peyrusse annonce à l'assemblée le décès de Jean-Claude Fau, survenu le 8 octobre. Il était alors âgé de 90 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 12 octobre dans la basilique de Conques.

#### *In memoriam Jean-Claude Fau*

Hier matin ont été célébrées en la basilique de Conques, qu'il a tant aimée, les obsèques de Jean-Claude Fau, mort le 8 octobre à l'âge de 90 ans. Jean Claude Fau a mené une longue carrière de professeur d'histoire au

Lycée Ingres puis au Lycée Michelet de Montauban, chargé de cours tardivement en histoire de l'art à l'Université de Toulouse-Le Mirail. À Montauban, il s'impliqua fortement dans le Pré-Inventaire des monuments de la France, le Service pédagogique des Archives départementales de Tarn-et-Garonne (où il publia de nombreux et riches dossiers), la Société Historique et Archéologique de Tarn-et-Garonne, qu'il présida de 1980 à 1993, la Conservation des Antiquités et Objets d'Art où il fut très efficace, la commission diocésaine d'Art sacré, et j'en oublie. J'espère que la Société Archéologique de Montauban où il a tant œuvré publiera une bibliographie complète.

La Société Archéologique du Midi de la France a été le premier éditeur scientifique de Jean-Claude Fau dans ses *Mémoires* en 1956 : *Les chapiteaux de Conques* est la reprise de son DÉS. Sa thèse de 3<sup>e</sup> cycle, *Les Origines du chapiteau roman à entrelacs et sa zone de diffusion dans le Sud-Ouest de la France*, soutenue en mai 1971 sous la direction de Marcel Durliat à l'Université de Toulouse-Le Mirail n'a pas eu, hélas, d'édition. Le Rouergue a été la terre natale et la terre d'élection de notre confrère. Il a écrit d'excellents livres très clairs et très pédagogiques. On distinguera *Visiter Conques, Rouergue roman, Terres de Rouergue* aux éditions Zodiaque. Montauban et son département suivent avec sa participation à l'*Histoire de Montauban* publiée chez Privat, la direction de l'ouvrage collectif *Le Tarn-et-Garonne de la préhistoire à nos jours* (Bordessoules, 2003), la précieuse carte de Montauban publiée par le CNRS dans l'*Atlas historique des villes de France*. Aux très nombreux articles scientifiques publiés dans des revues savantes, dont le *Bulletin Monumental*, des volumes de congrès ou d'hommage, il faut ajouter de nombreux « petits » volumes d'une rare pertinence pour des éditeurs soucieux de tourisme culturel, sur l'Aveyron et Rodez notamment. Et une inclination familiale avec un chapitre consacré à son grand-père dans le beau livre *Henri Parayre sculpteur* dû à Laurent Fau.

Il est difficile d'être dithyrambique sans introduire de dissonance dans l'éloge de Jean-Claude Fau, tant l'homme était modeste et réservé, d'une exquise courtoisie. Ce savant passionné pour sa terre fut un grand pédagogue dans ses écrits. Ils garderont sa mémoire.

Louis Peyrusse

Jean-Luc Boudartchouk déclare qu'il s'est rendu aux obsèques de Jean-Claude Fau, représentant ainsi l'Inrap et la Société Archéologique du Midi de la France. Il signale la dernière publication du défunt parue cet été, sous le titre : *Conques*. Il s'agit d'un magnifique ouvrage abondamment illustré, édité par la librairie conquoise « Chemin d'encre ». Jean-Luc Boudartchouk nous informe également que notre confrère Christian Darles a actuellement de gros problèmes de santé et il souhaite qu'il se rétablisse prochainement.

Sophie Brouquet fait don d'un exemplaire de son dernier ouvrage à notre Société : *Toulouse, une capitale culturelle et artistique à la fin du Moyen Âge*, collection TEMPUS (PUM), Toulouse, 2020.

Suite à ce qui avait été annoncé lors de la dernière séance, le Président confirme que le Bureau a donné son accord à la demande de prêt du Musée national suisse pour la stèle néolithique exposée aujourd'hui dans la salle des séances, et que les chèques des prix de l'année 2019-2020 ont bien été expédiés à leurs destinataires.

Le Président nous signale la réception d'un courrier de Benoît Favenc, chef du Service de l'Inventaire patrimonial et de l'archéologie à Toulouse, nous faisant savoir qu'il est prêt à toute collaboration avec la Société. Benoît Favenc est docteur en archéologie, il a soutenu une thèse portant sur les ateliers de potiers de l'Antiquité tardive dans les Gaules, à l'Université de Montpellier 3. Il a également dirigé de nombreuses fouilles, notamment à Port-la-Nautique à Narbonne avec Corinne Sanchez, ainsi qu'à Fanjeaux. Il est par ailleurs membre associé du laboratoire Traces de l'Université de Toulouse.

Nous apprenons encore que notre consœur Valérie Dumoulin a quitté la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine pour travailler désormais au Couvent des Jacobins, comme responsable du Service des Publics. Elle nous fait savoir par ailleurs qu'à la suite de sa communication sur les poutres peintes du Collège de Foix (4 février 2020), plusieurs membres de notre Société lui ont signalé des fragments d'autres plafonds peints dans la région, jusque-là pas ou peu étudiés, ce qui va permettre d'enrichir la connaissance sur la tradition des plafonds peints médiévaux dans le grand Sud-Ouest.

Louis Peyrusse donne la parole à Anne Bossoutrot et Jean-Louis Rebière pour une première communication : ***L'église d'Ourjout, découvertes et restaurations*** :

L'église Saint-Pierre d'Ourjout, située dans un petit village au bord de la Lèze, a été l'objet d'une découverte exceptionnelle de peintures murales du XII<sup>e</sup> siècle en 2012, à l'occasion de la dépose du retable du XVIII<sup>e</sup> siècle pour restauration.

La découverte d'un collège apostolique, et notamment d'une frise comportant des signes du zodiaque, a conduit la Direction Régionale des Affaires Culturelles à financer un important diagnostic réalisé par une équipe pluridisciplinaire. Plusieurs volets d'études ont été traités. L'un d'eux a consisté à réaliser des sondages de peintures.

Ceux-ci ont fait apparaître sur les murs de la travée droite du chœur une Crucifixion, une scène du Baiser de Judas et une Annonciation.

Les analyses techniques relatives, à l'étude de sa pathologie pour la conservation de l'édifice ont conduit ensuite la mairie et la DRAC à nous confier la maîtrise d'œuvre de la restauration et mise en valeur de la petite église.

Un tel travail nécessite de traiter chacune des parties de l'église, les problématiques de conservation et de présentation et mise en valeur de l'ensemble. Ce travail, objet de la présentation du 13 octobre, en montrera la complexité, puisqu'il est nécessaire de concilier les aspects techniques de restauration du gros-œuvre, des matériaux, des décors, et la présentation et mise en valeur de tous les éléments que comporte l'église, mais également les désirs et visions de l'édifice des différents intervenants impliqués dans le projet. S'y ajoutent les vestiges qui ont été découverts sous la cuve de l'autel du XVIII<sup>e</sup> siècle et son plancher.

Le Président remercie les intervenants pour leur présentation et se réjouit des découvertes à venir que laisse présager leur étude. Il reconnaît qu'il s'agit là d'un cas de projet de restauration complexe au vu du nombre de vestiges d'enduits peints superposés. En évoquant la calade découverte au pied de l'autel, Sophie Brouquet demande s'il n'est pas possible de la conserver sous une plaque de verre de façon à ce qu'elle reste visible par tous. Jean-Louis Rebière répond qu'une telle installation favoriserait la prolifération de champignons ; elle n'est donc pas indiquée. Emmanuel Garland s'étonne de l'abondance de la statuaire dans cette petite église et s'interroge sur la possibilité d'effectuer un tri en fonction de l'utilisation qui en est faite. Jean-Louis Rebière souhaite effectivement qu'un tri soit fait, il déclare cependant qu'il ne lui revient pas de le faire. Emmanuel Garland s'inquiète de savoir si la draperie représentée dans le chœur, au niveau de la fenêtre centrale, sera conservée, de façon à ne pas perdre l'idée de la représentation d'une nappe. Jean-Louis Rebière le rassure sur ce point : ce détail sera bien sûr conservé.

La parole est alors à Jean-Luc Boudartchouk et Patrice Cabau pour la seconde communication de la séance : ***La charte de Landeyrat et les montagnes d'Auvergne autour de l'an mil*** :

La « charte de Landeyrat » (*Cartulaire de Saint-Flour*, édité par M. Boudet, document n° 1) est un document exceptionnel se rapportant à des décisions épiscopales sans équivalent prises à Aurillac en 972. Dans ce document authentique apparaissent les limites orographiques et administratives d'une « patria » distincte du reste du diocèse de Clermont, et dont le territoire considérable semble préfigurer le Bailliage des Montagnes du XIII<sup>e</sup> siècle.

Louis Peyrusse remercie nos deux confrères de nous avoir emmenés sur la voie des papyrus et parchemins. Revenant sur le support de la charte, Sophie Brouquet rappelle que les écrits sur écorce de bouleau ne sont pas chose exceptionnelle dans le monde médiéval slave. La nature singulière du support, remarque Patrice Cabau, a été relevée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'archiviste qui prit une copie du vidimus de 1347, ainsi que par les notaires auteurs de ce vidimus. Emmanuel Garland signale que des dessins préparatoires de décors catalans ont été trouvés sur ce genre de support. Laurent Macé fait remarquer que si le parchemin se roule, l'écorce de bouleau ne peut être pliée. La remarque de l'érudite moderne renvoie peut-être à l'existence d'un papyrus, document rigide qui pourrait être vu comme une écorce. Il demande par ailleurs si un lien peut être fait entre le nom de la rivière l'Ander et le toponyme Landeyrat. Jean-Luc Boudartchouk confirme qu'il s'agit en effet de la même racine et qu'il demandera l'avis des spécialistes à ce sujet. Patrice Cabau évoque enfin le grand personnage que fut l'évêque de Clermont Étienne II, dont il est question dans ce texte, qui fut amené en son temps à prendre des décisions importantes.

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza demande à Anne Bossoutrot et Jean-Louis Rebière s'ils ont des informations sur les travaux de réaménagement qui vont être effectués prochainement au Musée Bemberg. Jean-Louis Rebière précise qu'il est prévu de dégager certains plafonds ainsi que des fenêtres. Anne Bossoutrot rappelle qu'une communication à ce sujet est prévue au mois de mai.

#### **SÉANCES DES 6 ET 17 NOVEMBRE 2020**

Visites annulées pour des raisons sanitaires liées à la Covid19, dont celle de **l'exposition *Toulouse wisigothique* sous la direction de Laure Barthet au Musée Saint-Raymond.**

#### **SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2020**

Annulée pour des raisons sanitaires liées à la Covid19.

**SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020**

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligny, Bibliothécaire-archiviste ; MM. Scellès, Sournia, Testard, membres titulaires.

Excusés : Mme Sénard, Directrice ; Mmes Balty, Czerniak, Dumoulin, Nadal, Pradalier, MM. Balty, Cazes, Garland, Garrigou Grandchamp, Tollon.

Le Président ouvre la séance en félicitant les membres présents d'avoir eu le courage de venir jusqu'à l'Hôtel d'Assézat pour assister à cette séance malgré les nombreuses restrictions qui nous sont imposées en cette période de crise sanitaire. Il remercie par ailleurs Olivier Testard d'avoir accepté de faire sa communication dans des conditions qui n'étaient pas celles prévues initialement. Il annonce enfin la parution récente du volume 2018 de nos *Mémoires* et se réjouit de la qualité de l'ouvrage, de la maquette et de la publication.

La parole est ensuite donnée à la Secrétaire-adjointe pour la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté par l'assemblée.

Puis l'on procède à l'élection de Pierre Marty, à qui nous avons l'année dernière décerné le prix Ourgaud pour sa thèse sur Louis de Mondran, comme membre correspondant de notre Société.

Louis Peyrusse donne la parole à notre confrère Olivier Testard pour sa communication : ***Du portail sud de Saint-Pierre d'Aulnay à la façade occidentale de la cathédrale de Cahors : 2<sup>e</sup> partie*** :

La poursuite de l'analyse du portail sud de Saint-Pierre d'Aulnay permet dans un deuxième temps de faire apparaître une autre dimension de sa signification. Elle exploite la structure spatiale verticale de la façade où sont soigneusement agencées les images figuratives et abstraites. Ce complément vient confirmer et approfondir le thème de la consécration déjà dégagé dans la première partie. Didactique fondamentale après la querelle eucharistique, il lui ajoute une dimension indispensable à l'effectuation des rites qui se déroulent dans l'église, tout en expliquant son efficacité quant à l'objectif du salut collectif que l'Église s'est assigné. Pour cela il complète la dimension terrestre de la consécration, que nous avons vue précédemment, par la dimension céleste qui lui est superposée en un lien noué lors de la consécration et garant de l'efficacité de l'Église dans ses églises. Cette analyse fera appel au quadrivium, principalement à l'astronomie.

Dans un troisième temps, il s'agira de replacer le portail dans une série non exhaustive d'ensembles iconographiques qui partagent la même colonne vertébrale. Squelette qui leur donne un sens d'arrière-plan identique, au besoin en le simplifiant ou le complexifiant, sans toutefois nécessairement développer en avant-plan la même signification précise.

Le Président remercie Olivier Testard pour sa communication. Maurice Scellès voudrait savoir s'il peut y avoir des degrés différents de sacralité selon les espaces et leur fonction à l'intérieur de l'édifice : il pense surtout aux églises paroissiales dont la nef appartient à la fabrique alors que le chœur est à la charge du clergé, et plus encore aux églises « consulaires » qui servent de lieu de réunion et de débats profanes. Après avoir rappelé que c'est tout l'espace défini par les murs de l'église qui est consacré, Olivier Testard lui demande à quelle période appartiennent ces édifices. Maurice Scellès pense à l'église paroissiale de Gourdon, entièrement reconstruite par les consuls à partir de 1303, avec l'autorisation de l'évêque, et à celle de Luzech, par exemple, mais la partition entre nef et chœur est sans doute beaucoup plus ancienne. Notre confrère répond qu'il y a en effet un délitement à cette période, tardive par rapport à celle étudiée dans son propos.

**SÉANCE DU 5 JANVIER 2021**

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligny, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Bessis, Fournié, Merlet-Bagnéris, MM. Cazes, Garrigou Grandchamp, Scellès, Sournia, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Dumoulin, Fradier, membres correspondants.

Excusés : Mme Sénard, Directrice ; Mmes Balty, Jaoul, Nadal, MM. Balty, Lassure, Macé, Marquebielle.

Louis Peyrusse se réjouit de voir la salle des séances se remplir à nouveau et recommande aux membres de bien se répartir dans la salle.

Trois travaux universitaires nous ont été envoyés pour le concours :

- Mme Céline Ledru, *Les chapiteaux du second atelier du cloître de l'ancien prieuré de Notre-Dame de la Daurade et leur rapport avec les arts précieux*, mémoire de master 2 de l'Université de Lille, sous la direction de Marc Gilles ;

- M. Clément Birouste, *Le magdalénien après la nature, une étude des relations entre humains et animaux durant le magdalénien moyen*, thèse de l'Université de Toulouse ;
- Mme Hortense Rolland, *Châsses peintes du sud-ouest de la France*, mémoire de master 2 sous la direction de Virginie Czerniak.

Le Président signale une série de notes parues dans le dernier numéro du *Bulletin Monumental* sur **Une maison du XV<sup>e</sup> siècle de Laroque-Bouillac à Livinhac-le-Haut en Aveyron**, dont l'analyse architecturale a été faite par notre consœur Diane Joy et notre confrère Gilles Séraphin, alors que le magnifique décor peint fait d'arbres et de fleurs a été étudié par Virginie Czerniak, également membre de notre Société.

À la séance prochaine se tiendra l'Assemblée générale, et à cette occasion le Président souhaiterait entretenir les membres des projets que nous pourrions mettre en place dans la perspective du bicentenaire de notre Société en 2031.

Il nous annonce ensuite que Daniel Cazes a offert à la bibliothèque de la Société son dernier ouvrage ; il s'agit d'un petit fascicule sur la basilique Saint-Sernin de Toulouse :

- Daniel Cazes, *La basilique Saint-Sernin de Toulouse*, Laval, 2020.

La Secrétaire-adjointe lit le procès-verbal de la dernière séance, adopté par l'assemblée avec un petit ajout.

Louis Peyrusse donne la parole à notre consœur **Sophie Fradier** pour une communication intitulée **L'hôtel particulier toulousain : symbole dormant de la mémoire d'une ville et de son territoire** :

Depuis ces vingt dernières années, le profond renouvellement des études sur les grandes résidences urbaines en Europe a ouvert la recherche à de nouvelles perspectives, qui permettent notamment pour la période moderne de mieux envisager l'hôtel particulier dans ses dimensions spatiales et sociales. Partant de là, et pour répondre à une commande municipale, nous avons étudié les hôtels particuliers construits à Toulouse entre les XV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en choisissant une approche globale élargie à l'ensemble du corpus afin de questionner tout particulièrement le rapport de l'hôtel à la ville. Tirant profit d'enquêtes réalisées sur le terrain avec le Service de l'inventaire et de l'archéologie de Toulouse Métropole, de la lecture de sources écrites et iconographiques, ainsi que du recalage des cadastres anciens sur le cadastre actuel via l'application UrbanHist, il est possible d'apporter un éclairage inédit sur l'histoire de l'hôtel tant d'un point de vue chronologique que géographique et typologique.

Le Président félicite notre consœur pour cette reprise globale du problème de l'habitat, en liaison avec la fortune et le rang social des propriétaires. Il s'agit d'une synthèse méritante au regard des lacunes de la documentation et de l'état de conservation catastrophique de certains bâtiments. Il demande si cette étude permettra de relancer la protection de cet ensemble d'édifices. En 2017-2018, lorsqu'a débuté cette enquête, répond Sophie Fradier, une liste de monuments protégés a pu être établie, ainsi que de ceux, très nombreux, qui ne le sont toujours pas ; cette liste a été communiquée à la DRAC. Les protections datent pour la plus grande partie de la fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup>, et des années 1990, puis, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) devant, selon l'État, prendre le relais, le corpus ne s'est pas élargi. Notre consœur avoue cependant ne pas avoir connaissance d'une campagne de protection globale de cet ensemble d'édifices.

Daniel Cazes se dit également très séduit par cette nouvelle approche des hôtels toulousains. A-t-on une idée, demande-t-il, du nombre d'hôtels bâtis entre le Moyen Âge et le XVIII<sup>e</sup> siècle, détruits aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, suite notamment aux percements de la rue Alsace, de la rue de Metz et de la rue Ozanne, mais aussi aux démolitions du quartier Saint-Georges ? Notre consœur reconnaît ne pas en avoir idée : il paraîtrait alors intéressant d'un point de vue scientifique d'évaluer autant que possible ces démolitions et de donner leur contexte. Daniel Cazes se demande encore s'il est possible de mieux définir le mot « hôtel », de façon par exemple à établir une limite nette avec la « propriété de campagne », beaucoup d'hôtels ayant été bâtis hors les murs. Il pense en particulier au magnifique domaine de Frescati, tout près de la ville : le bâtiment était-il un hôtel, un château, une folie ? La question peut être posée pour bien d'autres édifices et mériterait sans doute d'être abordée ici pour élargir l'étude.

Revenant sur la conservation et la mise en valeur de l'ensemble des hôtels toulousains, Guy Ahlsell de Toulza pense que la municipalité toulousaine porte malheureusement peu d'intérêt à ce patrimoine, contrairement à celles de Dijon, de Bordeaux ou de Lyon qui ont une réelle vision patrimoniale. Puis il se dit farouchement opposé aux appellations d'« hôtel capitulaire » ou de « tour capitulaire », qu'il faudrait, selon lui, bannir. En effet, les capitouls sont choisis pour leurs qualités dans le domaine de l'administration et ne sont désignés que pour un an ; la fortune ayant permis la construction d'un hôtel s'étant constituée, bien évidemment, avant l'accession à la charge capitulaire. La plupart des capitouls n'ont jamais habité dans un hôtel mais dans une maison ou un appartement. Maurice Scellès note qu'il n'y a pas de désignations équivalentes dans les autres villes de France. Bruno Tollon veut faire remarquer à notre Trésorier que ces appellations sont l'héritage de

Jules Chalande qui, dans son ouvrage descriptif des édifices des rues de Toulouse, n'a donné d'importance qu'aux familles de capitouls ; il reste donc à renouveler cette étude. Il demande à notre consœur pourquoi son enquête n'a pas englobé le Moyen Âge dont les hôtels ont contribué à structurer la ville. Daniel Cazes propose encore à la conférencière de se pencher sur la destinée, le plus souvent méconnue, des éléments artistiques dispersés ayant appartenu aux hôtels toulousains. Dans le meilleur des cas, dit-il, ils se trouvaient au Musée, ou au terrain Maury (faubourg Bonnefoy) où la Ville de Toulouse avait entreposé beaucoup d'éléments provenant entre autres de démolitions entreprises depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Tous les éléments récupérés de la tour de Rivière, par exemple, s'y trouvaient avant d'être transférés dans les réserves du Musée des Augustins. D'autres éléments ont été réemployés dans les bâtiments neufs, comme la porte de cet hôtel remontée dans l'impasse de la cathédrale, constituant un accès secondaire de la préfecture, et ce, sans être signalée par un cartel. Dans la plupart des cas malheureusement, les éléments provenant des démolitions ont été récupérés par des particuliers ou des antiquaires. Ce serait là une piste, certes difficile à suivre, mais qui permettrait encore d'enrichir cette étude.

Michelle Fournié se dit très intéressée par le vocabulaire employé dans les textes pour mentionner les hôtels. Au XIV<sup>e</sup> siècle, le terme *hospicium*, est le seul mot latin qu'elle a rencontré dans sa documentation, désignant des bâtiments de tailles très différentes. Elle voudrait savoir si le lexique est plus varié ou plus précis à partir de la Renaissance. Maurice Scellès fait remarquer qu'on rencontre les termes de *maio* ou d'*ostal*, qui sont équivalents, dans les textes du Moyen Âge, accompagnés parfois d'un qualificatif « grand » ou « petit ». La conférencière répond que c'est aussi le mot *ostal* qui est employé, puis celui d'hôtel, mais seulement à partir de l'extrême fin de l'Époque moderne et au XIX<sup>e</sup> siècle. Le terme ne semble pas recouvrir une même réalité architecturale puisqu'il peut désigner aussi bien un immeuble qu'une maison, vraisemblablement parfois dans un souci de « marketing » urbain, ce que suggère la lecture des permis de construire du XIX<sup>e</sup> siècle.

Louis Peyrusse voudrait savoir sous quelle forme sera finalisé ce travail d'inventaire de recherche et de synthèse. Sophie Fradier répond que cette étude sera publiée dans nos *Mémoires*, accompagnée de cartes. Notre Président demande encore si la vie sociale sera abordée. Notre consœur répond qu'elle ne dispose pour l'instant que d'études de cas pour la période du début du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'elle a effectuées dans le cadre de sa thèse et qu'il faudrait sans doute élargir les recherches. Par ailleurs, elle rappelle que l'axe privilégié pour cette étude n'était pas celui des sources écrites. Valérie Dumoulin se demande si une carte tenant compte, non pas des charges capitulaires, mais des corps de métiers ne serait pas éclairante sur le plan social évoqué précédemment. Aborder cet aspect serait certainement très intéressant, pense Sophie Fradier, mais le résultat resterait malheureusement très partiel car l'étude historique d'une grande partie de ces hôtels n'est toujours pas faite. Pierre Garrigou Grandchamp est ravi de voir en cette étude le signe qu'une étude globale de l'habitat toulousain pourrait être envisagée. Il voudrait revenir sur les problèmes de définition qui ont largement animé ce débat et se demande si nous ne mélangeons pas deux notions : les types architecturaux et les programmes de vie, sociaux et fonctionnels. Nous rencontrons, dit-il, les mêmes difficultés pour aborder les grandes demeures médiévales. Nous construisons des concepts architecturaux comme les demeures « en forme d'hôtel » avec plusieurs corps de bâtiments et cours ou des « maisons-tours » par exemple, ces dernières pouvant être habitées par des chevaliers comme par des bourgeois. En revanche, comme cela avait été bien défini par Bernard Sournia à Montpellier, les maisons peuvent avoir des fonctionnalités différentes, certaines ont un logis avec des magasins et des lieux de stockage tandis que d'autres sont des résidences pures. Nous avons tendance, continue-t-il, à reconnaître les hôtels dans cette seconde catégorie. Dans ce type d'étude, il sera peut-être nécessaire de distinguer les formes architecturales des programmes. Ces programmes peuvent également intégrer des locations, ajoute Bruno Tollon : les textes ont montré par exemple que l'Hôtel de Bagis comptait 5 logements destinés à être loués.

Guy Ahlsell de Toulza voudrait revenir sur « la destinée, le plus souvent méconnue, des éléments artistiques dispersés ayant appartenu aux hôtels toulousains », évoquée par Daniel Cazes, en signalant le château de Castelfranc bâti par la famille de Solages à côté de Montredon-Labessonnié (Tarn), où il existe une galerie avec des chapiteaux semblant provenir de cloîtres, et des décors sur la façade principale (bâtie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) très proches de ceux qui se trouvent sur les baies de la maison d'angle de la rue Joux-Aigues et de la rue des Filatiers à Toulouse (femmes libellules aux ailes étendues sur la croisée). Cette façade est d'ailleurs remarquable pour l'intégration et la réutilisation d'éléments de décors anciens. Les dépouilles de ces anciens hôtels toulousains ont donc pu partir assez loin de Toulouse.

Daniel Cazes est persuadé qu'il ne s'agit pas là d'un cas isolé et déplore que de nombreux vestiges de décors d'hôtels toulousains de la Renaissance ou du XVIII<sup>e</sup> siècle – patrimoine public –, nourrissent les fonds de commerce des antiquaires un peu partout et notamment à Paris... mais pas seulement. Maurice Scellès rappelle que le secteur sauvegardé de Toulouse a été instruit dans les années 1980 et qu'il n'a pas été adopté par la municipalité : il est donc toujours en cours d'instruction et c'est à l'architecte des bâtiments de France qu'il revient de décider ce qui doit être conservé. Ces dernières années, poursuit-il, à l'occasion de l'amélioration de l'habitat du quartier de la Bourse, en particulier dans la rue de la Dalbade, on a vu massacrer et vider les principaux bâtiments. On est amené à penser que l'adoption du secteur sauvegardé a été retardée jusqu'au moment où la protection du patrimoine ne serait plus une gêne pour les opérations immobilières. Guy Ahlsell de Toulza fait remarquer que le projet qu'il avait eu avec Hélène Kemplaire d'ouvrir les hôtels et de trouver des subventions municipales pour la rénovation des façades et des cours intérieures est resté sans suite.



CHÂTEAU DE CASTELFRANC, près de Montredon-Labessonnié (Tarn). Façade, fenêtres et galerie. Cl. G. Ahlsell de Toulza.

Guy Ahlsell de Toulza nous informe enfin qu'à la mi-décembre, en retirant des baguettes dans le salon du premier étage de l'**Hôtel de pierre**, il a découvert un décor mural, vraisemblablement une frise sous plafond, avec un motif de jeux de blasons (du XVI<sup>e</sup> siècle ?) ou de grotesques. Il promet de nous en montrer des photos à la prochaine séance.

### SÉANCE DU 19 JANVIER 2021

Annulée pour des raisons sanitaires liées à la Covid19.

### COMMISSION DU CONCOURS, 23 FÉVRIER 2021

En visioconférence.

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mme Cazes, membre titulaire.

Ce sont au final quatre travaux qui ont été reçus et confiés à des rapporteurs.

**Clément Birouste, *Le Magdalénien après la nature, une étude des relations entre humains et animaux durant le Magdalénien moyen***, thèse sous la direction de M. François Bon et Mme Sandrine Costamagno, Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2018.

Rapport de Benjamin Marquebielle :

Cette étude, d'un point de vue formel, se présente comme un tome de 577 pages, divisé en cinq parties. La première fait le point sur le positionnement des recherches en archéologie paléolithique face à la notion de « nature », avec une forte approche historiographique. La seconde partie traite de l'écologie symbolique, approche anthropologique récente, et des apports notamment des travaux de Philippe Descola autour de la formalisation de quatre régimes ontologiques. La troisième partie présente le socle méthodologique et les propositions de Clément Birouste pour transférer le modèle de Philippe Descola, initialement dédié à l'ethnologie, au Paléolithique. La quatrième partie passe en revue des pratiques et objets du Magdalénien moyen, dans une optique comparatiste critique. Ce travail se centre sur le rapport entre humains et animaux, traitant successivement des représentations pariétales, de l'archéozoologie et du traitement des corps humains. La cinquième partie propose, sous forme de discussion, une « *esquisse de l'ontologie du Magdalénien moyen* », c'est-à-dire la manière dont les populations paléolithiques se sont considérées en tant qu'acteurs sociaux et ont appréhendé leur environnement et leurs relations au monde et aux autres (humains comme non-humains, au sens le plus large).

L'ambition intellectuelle de ce travail est à souligner. L'auteur part du constat que les tentatives d'appréhension de la réalité quotidienne des populations du Paléolithique, au-delà des observations de leurs cultures matérielles et se fondant sur elles, se partagent très souvent entre deux champs méthodologiques opposés, ayant tous deux la notion de dualité nature/culture au centre de leurs préoccupations. On a ainsi d'une part les tenants d'un monisme naturaliste et, d'autre part, les tenants d'un culturalisme radical. Ainsi, les différents champs d'études sur les populations paléolithiques ont pu se bâtir sur des bases de réflexion très différentes. De fait, les deux principales voies d'étude des relations entre les humains et les animaux, à savoir l'archéozoologie et l'étude de l'art pariétal, empruntent ces chemins diamétralement opposés (relevant, pour simplifier, de la sphère économique pour le premier et de la sphère symbolique pour le second). Comment, dès lors, réunir, dans une tentative de reconstitution des cultures passées, les résultats obtenus par le biais d'approches méthodologiques si antagonistes ? L'ambition unificatrice de Clément Birouste se conçoit alors, car il s'agit pour lui de tenter de réconcilier des champs de recherche aux méthodologies, et aux présupposés initiaux, très différents, et qui ont évolué depuis plusieurs décennies dans des voies divergentes. La volonté est de faire à nouveau dialoguer préhistoire et anthropologie sociale, comme cela a pu se faire par le passé sous l'impulsion d'André Leroi-Gourhan.

On pourrait redouter la construction d'une réflexion uniquement théorique et éloignée des réalités de terrain, mais il n'en est rien : Clément Birouste maîtrise à la fois les champs de l'anthropologie et de l'archéologie, et ses constructions théoriques, minutieusement construites, sont passées au crible d'une application sur le terrain qui renouvelle la vision des sociétés magdaléniennes. Il propose ainsi, en partant du rapport humain/animaux, la reconstitution d'une société magdalénienne, dans l'espace pyrénéen, de type animiste (au sens de Philippe Descola). Ce qui pourrait passer pour allant de soi – et n'est au passage pas exempt de critique et de matière à discussion, comme toute bonne hypothèse scientifique – se démarque ici par une volonté de formalisation, d'autocritique et de construction méthodologique solide.

Ainsi son travail va bien au-delà de considérations techniques ou environnementalistes, puisque l'objectif est quelque part de reconstituer les modes de pensée de ces populations paléolithiques, objectif affiché mais ô combien difficilement accessible de toute science historique (au sens large), *a fortiori* en l'absence d'écriture.

Ce travail impressionne tant par la maîtrise de l'auteur des concepts et de la littérature, relevant tant de l'anthropologie que de l'archéologie, que par les résultats obtenus suite à l'élaboration d'une méthodologie innovante. Ce travail, s'il livre déjà en lui-même de nombreux résultats, donne également à tout archéologue, et c'est peut-être son intérêt majeur, des sujets de réflexion sur sa propre pratique, en proposant des voies nouvelles d'exploration et le renouveau d'un dialogue entre des champs de recherches dont on ne peut que regretter l'actuel hermétisme réciproque.

Le tout est servi par une construction du manuscrit et une écriture extrêmement efficaces, rendant accessibles, sans pour autant les caricaturer, des concepts parfois ardue.

Clément Birouste est actuellement chercheur associé au laboratoire TRACES, après avoir été pendant deux ans Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Il a notamment assuré de nombreux cours auprès des étudiants de licence et master sur l'historiographie de la Préhistoire, l'archéozoologie, les différentes approches anthropologiques fondant le socle des sciences archéologiques. Il a également animé ou co-animé plusieurs séminaires de recherche, dont un séminaire transdisciplinaire inauguré cette année autour des relations humains/ animaux au cours de l'histoire.

En conclusion, il me paraît que son travail de thèse mérite tous les honneurs de la Société Archéologique du Midi de la France, d'une part pour ses résultats intrinsèques mais également pour le fait de constituer un travail

inspirant pour tout archéologue préhistorien, et au-delà. L'attribution d'un prix permettrait de soutenir le travail d'un jeune chercheur qui mérite grandement d'être poursuivi.

**Raphaël Guérin**, *Les légendes de fondation des diocèses dans les Provinces ecclésiastiques de Bordeaux, Bourges et Sens (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.) : enjeux hagiographiques et ecclésiologiques*, sous la direction de Mme Catherine Vincent, Université de Paris-Nanterre, 2020.

Rapporteur : Fernand Peloux.

**Céline Ledru**, *Les chapiteaux du second atelier du cloître de l'ancien prieuré Notre-Dame de la Daurade et leurs rapports avec les arts précieux*, mémoire de master 2 sous la direction de Marc Gil, Université de Lille, 2019.

Rapport d'Henri Pradalier :

Le mémoire se présente en trois volumes : un volume de texte de 141 pages, un volume appelé *Annexe des figures* comptant 231 illustrations et un volume de 58 pages dit *Catalogue des œuvres* représentant les différentes faces des chapiteaux de la Daurade accompagnés de dessins tirés des travaux de Kathryn Horste expliquant le sens de lecture de ces chapiteaux.

Le travail, accompagné des sources et d'une bibliographie, se divise en 5 chapitres intitulés respectivement : *Histoire du prieuré de la Daurade*, *Le programme sculpté des chapiteaux du cloître de Notre-Dame de la Daurade*, *Le chantier et le commanditaire*, *Les artistes*, *La question des fonds gaufrés : sources et diffusion d'un motif*.

Pour ce qui est de la forme on notera quelques fautes de grammaire et d'orthographe mais en assez petit nombre, encore qu'il y ait un certain relâchement en fin de travail. Plus ennuyeux est l'usage répété du slash placé entre deux mots de sens équivalents ou contraires qui suppriment soit un membre de phrase, soit le verbe, soit une conjonction de coordination et nuisent à la précision de la pensée. Voilà une solution de facilité à proscrire absolument. Et comme trop souvent aujourd'hui on constate de temps en temps l'usage du futur dans le passé.

On notera aussi quelques erreurs dans les renvois aux figures et, enfin, il eût été plus simple de fonder en un seul volume celui des illustrations et celui dit du catalogue, ce qui aurait grandement facilité la comparaison entre les éventuelles sources et les chapiteaux eux-mêmes.

Pour ce qui est du fond, l'auteur se propose d'appliquer la méthodologie d'analyse et de résolution de problème (MARP) utilisée dans le secteur industriel à travers le TOHE (technique, organisationnel, humain et économique) et le QQOCQP (qui, quoi, où, combien, quand, comment). Force est de constater que le contrat n'est pas rempli dans sa totalité. Mais pouvait-il l'être dans le cadre d'un mastère 2 ? Sûrement pas.

Revenons à l'exposé des travaux de l'auteur. Celle-ci, de la page 1 à 37, a réalisé un très bon travail d'historiographie sur les travaux menés par ses prédécesseurs, qui révèle un très gros effort de recherche bibliographique et l'excellente compréhension des ouvrages cités.

De la page 37 à 68 Céline Ledru entreprend de chercher les sources iconographiques des chapiteaux de la Daurade. Ces pages ne sont pas exemptes de répétitions mais l'auteur a le mérite de rappeler toutes les sources iconographiques possibles relevées par ses prédécesseurs et d'en ajouter de nouvelles, ce qui révèle une nette aptitude à la recherche. Cependant toutes les comparaisons ne sont pas pertinentes, mais, à la décharge de l'auteur, on peut en dire autant de plusieurs de celles proposées par les auteurs qui lui sont antérieurs.

Dans cette recherche, Mme Ledru balaye large trouvant à la fois des rapports avec le monde ottonien, l'Angleterre, Byzance, l'Italie en se réservant la possibilité d'approfondir cette recherche pour aboutir à des conclusions plus précises ultérieurement. On lui laisse donc le bénéfice de cette exploration à venir.

Les dix pages suivantes sont consacrées à la recherche du commanditaire du cloître que Mme Ledru propose de voir en Arnaud de Lévézou évêque de Béziers et gouverneur de Toulouse au nom d'Alphonse Jourdain de 1119 à 1121. Elle suggère du coup de placer la réalisation du cloître entre ces deux dates, ce qui parfois la met en contradiction avec la chronologie de certains des modèles qu'elle propose, postérieurs à ces deux dates.

Dans le chapitre V sur les artistes, l'auteur, en observant des éléments de détails sur les chapiteaux, tente de retrouver ces détails dans différentes œuvres d'enluminures, d'orfèvrerie, de sculptures. Elle analyse ainsi l'absence de bouclettes dans les barbes, l'absence d'oreilles, la présence de volutes suggérant le sol, le traitement des groupes par ellipse, les arcatures. C'est là un travail analytique qui a son côté utile sur les détails mais qui laisse de côté une vision plus générale des œuvres et de leur style ainsi que de l'esprit, du souffle créateur, de l'inspiration personnelles du ou des sculpteurs.

Enfin dans le dernier chapitre Mme Ledru aborde avec bonheur la question des fonds gaufrés et recherche à travers l'*opus reticulatum* des monuments antiques, les tissus travaillés avec des carrés sur pointe, les plaques de céramique disposées en losange et ornées de motifs centraux, ainsi bien sûr que dans l'orfèvrerie et la sculpture sur pierre des sources ou des ressemblances. Elles sont surtout patentes dans l'orfèvrerie avec le reliquaire de Pépin à Conques ou dans les motifs sculptés du socle de la châsse de Saint-Menoux dans l'Allier et sur certains chapiteaux de Saint-Maurice de Vienne et de la cathédrale de Lausanne.

Dernier point abordé : l'éventuelle dorure de ces fonds gaufrés sur laquelle il est difficile de se prononcer mais qui reste plausible compte tenu de la présence des mosaïques à fond d'or dans l'église de la Daurade et de celle de statues exposées à l'extérieur qui ont connu une dorure partielle comme à Notre-Dame du Fort à Étampes.

En conclusion, si le travail de Mme Ledru n'est pas exempt de défauts, il montre une aptitude certaine à la recherche, un enthousiasme à élargir celle-ci le plus possible, et ouvre des perspectives de trouvailles futures dans lesquelles il faudra cependant apprendre à faire un tri.

Pour ces raisons je propose que le travail de Mme Ledru soit encouragé par un prix de notre Société.

**Hortense Rolland, *Les châsses en bois peint en France méridionale (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)***, mémoire de master 2, sous la direction de Virginie Czerniak, Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès, 2020.

Rapport de Quitterie Cazes :

Mme Hortense Rolland s'est attachée à étudier les châsses en bois peint conservées dans le Midi de la France. Parmi les reliquaires, ces châsses n'ont pas fait l'objet d'étude d'ensemble, aussi curieux que cela paraisse. Elle a constitué son corpus à partir d'une abondante bibliographie, au départ dépassant largement les bornes géographiques. D'une vingtaine de pièces, elle est ainsi passée à 9, et a axé son travail sur deux directions : les études monographiques, et la réflexion sur l'ensemble.

Le catalogue (placé dans la 3<sup>e</sup> partie) constitue l'essentiel du manuscrit (190 p. sur 280) et est très bien fait : une solide étude de chaque châsse (histoire de la châsse, description et analyse iconographique, analyse stylistique, illustrations de très bonne qualité), parfois avec des détails très nouveaux dus à une récente restauration (ainsi celle de Saint-Lizier), une mise en perspective systématique, une argumentation détaillée de la datation, de bonnes comparaisons. C'est la base à partir de laquelle se développent les deux parties de l'étude.

La première (p. 10-27) met en évidence le fait que ces châsses ont la même structure, quelle que soit leur époque de fabrication : un coffre rectangulaire surmonté d'un couvercle à 2 ou 4 pans. Elles restent étrangères à l'évolution des châsses d'orfèvrerie qui tendent à l'anthropomorphisme ou à la miniaturisation d'une église. Les châsses de bois méridionales restent fidèles à la forme du tombeau (alors que celles produites dans le Nord de la France sont plus perméables aux tendances architecturées). Une seule d'entre elles (celle de Saint-Hérent), présente trois petits pinacles sur le toit. Les dimensions peuvent en revanche varier considérablement (de 20 à 70 cm de longueur).

Elles sont principalement « concentrées » en Occitanie (7), une en Auvergne (Saint-Hérent) et l'autre en Haute-Savoie (Moûtiers) (ce qui, évidemment, est à relativiser vu leur faible nombre).

Hortense Rolland se pose la question du succès (évidemment relatif) de ces châsses dans le Midi languedocien. Leur coût, relativement peu élevé est à prendre en compte, mais elle explore également la piste du facteur culturel, car les matériaux peuvent être onéreux (feuilles d'or sur la châsse de sainte Ursule à Albi, traces de dorure et/ou d'argenture pour la châsse de Caunes-Minervois, richesse et variété des pigments, abondance de l'argenture de celle de Saint-Pé d'Ardet). Certaines châsses peuvent se faire l'écho du rejet du luxe par les Cisterciens : ainsi, celle de sainte Ursule de la cathédrale de Narbonne (monochrome, avec une représentation de saint Bernard, dernière décennie du XIII<sup>e</sup> siècle). Surtout, Hortense Rolland replace cette production dans la pratique généralisée des panneaux de bois ou des plafonds peints du Midi.

La deuxième partie s'attache classiquement à l'étude stylistique et iconographique des châsses en bois peint en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, XIV<sup>e</sup> siècle, XV<sup>e</sup> siècle).

Les deux châsses des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (celles de Moûtiers et de Saint-Lizier) ne montrent, dans leur iconographie, aucun lien avec les reliques. La première fut sans doute conçue pour un usage profane, la seconde a sans doute été produite dans le monde islamique.

L'étude des cinq châsses de la fin du XIII<sup>e</sup>-première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle constitue sans aucun doute l'apport le plus important de ce travail. Deux de ces châsses (Caunes et Ancizan) utilisent pour leur décor un

répertoire ornemental ; pour les autres, l'iconographie est soit martyriale, soit christique, soit les deux. L'héraldique apparaît dans deux d'entre elles (Albi et Caunes) et fait également l'objet d'une analyse serrée. Hortense Rolland se pose la question de leur localisation première dans l'édifice, ce qui l'amène à reprendre chaque cas dans une perspective plus dévotionnelle. L'étude stylistique de ces objets, déjà très fouillée dans les monographies, offre une mise en perspective par rapport à l'art français de la fin XIII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les deux chasses du XV<sup>e</sup> siècle (celle de sainte Julie d'Elne et celle de Saint-Hérent) ne sont pas moins intéressantes, avec décor ornemental et héraldique, la seconde offrant de manière plus originale la représentation en relief d'une abbesse.

En fait, ce travail montre les évidentes qualités de chercheuse d'Hortense Rolland : elle sait se poser les bonnes questions (par exemple, pour la châsse de sainte Ursule de Narbonne : « où se situe-t-elle dans la production artistique consacrée aux Onze Mille Vierges et à quelle source littéraire la représentation se rattache-t-elle ? », ce qui lui permet de montrer comment cette châsse, comme celle d'Albi, fait partie des plus anciens cycles qui lui sont consacrés) ; elle n'hésite pas à affronter une bibliographie importante (près de 200 titres sans les sources) ; l'ensemble est bien écrit et bien argumenté. Elle met aussi en exergue la fragilité de ces œuvres et l'intérêt de les protéger (la châsse d'Ancizan, dans les Hautes-Pyrénées, n'est ni inscrite ni classée). Le sujet, bien sûr, aurait mérité d'être élargi à l'Espagne proche, mais il faut rappeler qu'il s'agit ici d'un master, un excellent master qui mérite d'être distingué par la Société Archéologique du Midi de la France.

La commission propose d'attribuer le **prix de Clausade à M. Clément Birouste**, de récompenser le travail de **Mme Hortense Rolland par le prix spécial de la Société Archéologique du Midi de la France**, et de distinguer celui de **Mme Céline Ledru par un prix d'encouragement accompagné d'une médaille d'argent**.

#### SÉANCE DU 2 MARS 2021

En visioconférence.

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligray, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Haruna-Czaplicki, Pradalier-Schlumberger, MM. Balty, Scellès, Sournia, Surmonne, membres titulaires ; Mmes Czerniak, Rousset, M. Marquebielle, membres correspondants ; Mme Barber, membre libre.

Le Président ouvre la séance en regrettant le cadre de notre salle, mais la visioconférence permettra à notre Société de continuer à fonctionner en attendant des jours meilleurs.

Au titre des courriers reçus, Louis Peyrusse signale un message électronique envoyé par notre confrère Pierre Garrigou Grandchamp relayant le Trésorier de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne. Celui-ci a été en effet alerté par la vente vendredi dernier, chez Baratoux-Dubourg à Bordeaux, de **vieux papiers comprenant des fonds de plusieurs familles, des copies d'actes de Saint-Sernin des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ainsi qu'un fonds de même provenance ayant appartenu à un chanoine au XVIII<sup>e</sup> siècle**. Daniel Cazes en a informé les Archives départementales de la Haute-Garonne qui vont tenter d'acquérir ces lots.

Nous avons également reçu une lettre d'Agnès Carbonell, fille de notre consœur défunte Yvette Carbonell-Lamothe, nous annonçant qu'elle publie à ses frais des mélanges à la mémoire de sa mère et se propose d'offrir très aimablement un exemplaire de ce volume à chaque membre de notre Société.

Il signale ensuite qu'en testant aujourd'hui le fonctionnement du vote à partir du logiciel de visioconférence que nous utilisons, dans le cadre de l'attribution du prix de Clausade, nous pourrions ensuite programmer, lors des séances prochaines, le renouvellement des membres du Bureau dont le mandat est terminé, donner quitus au Trésorier, et procéder à l'élection de membres titulaires et correspondants.

Le Président voudrait enfin que nous discutons de la publicité à donner à l'enregistrement des futures séances qui se tiendront en visioconférence. Il faudrait selon lui ne diffuser que la partie conférence avec, bien entendu, l'accord préalable de l'auteur. Les discussions qui suivent faisant l'objet d'un compte rendu, il n'est pas nécessaire, pense-t-il, de prolonger la diffusion au-delà.

Le Président donne alors la parole à **Stéphane Piques** pour une communication consacrée à **La poterie peinte du Comminges et les fouilles nord-américaines des sites coloniaux du XVIII<sup>e</sup> siècle**, publiée dans ce volume (t. LXXX-LXXXI, 2020-2021) de nos *Mémoires* :

À partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, alors que les guerres de Religion affectent le Sud-Ouest français, des potiers de la région toulousaine s'orientent vers la fabrication de vaisselle à décors peints. Des différents centres connus, l'historiographie s'est longtemps focalisée sur celui de Giroussens et ses célèbres plats décorés du XVII<sup>e</sup> siècle puis sur celui de Cox probablement plus ancien. Les recherches menées ces 20 dernières années laissent entrevoir une production plus vaste autour de ce dernier lieu en Lomagne, en particulier dans le village de Montgaillard, mais aussi dans les Petites-Pyrénées à Cassagne.

C'est essentiellement sur ce dernier que portera mon propos. Deux lots de tessons issus d'une découverte fortuite et d'une prospection archéologique récente sur l'aire de diffusion de ce centre rendent possible aujourd'hui une meilleure connaissance de cette production décorée commingeoise.

À côté de cette actualité historiographique régionale, la relecture des fouilles menées dans les anciennes colonies françaises d'Amérique de l'Époque moderne offre un nouveau regard sur cette poterie peinte. Elle permet de mieux appréhender les évolutions de certains décors et de mieux cerner son abandon. Plus encore, elle montre que cette production, pourtant si éloignée du système monde atlantique, n'en demeure pas moins connectée et subit son influence.

Louis Peyrusse remercie notre confrère de nous avoir parlé de façon très savante des petits sites de notre région et de nous avoir fait découvrir ceux situés en Amérique du Nord. Il se dit surpris par la diffusion de ces objets assez élémentaires de la culture matérielle. Cependant l'arrière-plan économique et culturel que l'on voit se dessiner constitue sans doute l'aspect le plus intéressant. Il demande enfin à notre confrère où en sont les fouilles nord-américaines. C'est surtout dans les années 1960-1970, répond Stéphane Piques, que les Américains se sont intéressés à la culture matérielle des premiers sites coloniaux, leurs préoccupations se tournant désormais vers les sites ruraux – livrant peu de matériel – et sur les traces des cultures existant antérieurement à l'arrivée des Français (Canada).

Guy Ahlsell de Toulza souligne l'intérêt des recherches nord-américaines et du croisement des données sur ce type de céramique qu'il a été possible de faire. En effet, rappelle-t-il, les études sur les ateliers de Cox et de Giroussens sont relativement récentes. Elles ont suscité la création de la collection du Musée de Rabastens, qui sert désormais de référence pour les productions décorées. L'apport le plus important aujourd'hui est de savoir que ces poteries produites par une multiplicité de petits ateliers entre les Pyrénées et la Lomagne, en dehors des deux sites phares, ne sont donc pas seulement destinées à un usage local mais peuvent aussi avoir été expédiées (après commande) jusqu'à Bordeaux et acheminées en bateau vers le nouveau monde. Un autre aspect intéressant révélé par les fouilles nord-américaines est le mélange hétéroclite de céramiques provenant de différents ateliers du sud-ouest de la France, mais aussi de faïence anglaise et de la Compagnie des Indes trouvées dans les mêmes strates. L'intérêt est également chronologique, ajoute Stéphane Piques, car ces fouilles ont montré que les différentes productions jusque-là placées dans des phases successives sont en réalité contemporaines et des datations bien plus précises ont pu être attribuées puisque l'arrivée des Anglais au Canada constitue un terminus. La grande variété de céramiques laisse aussi entrevoir l'existence de réseaux qui se croisent (militaires, approvisionnement de la colonie) pour remplir les bateaux. Il manquait enfin à cette étude, poursuit notre confrère, des données provenant des États-Unis où les chercheurs ne paraissent pas avoir identifié cette céramique, comme semblent le confirmer les premiers échanges à ce sujet faits au cours de ces dernières semaines.

## SÉANCE DU 16 MARS 2021

En visioconférence.

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligré, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Bessis, Fournié, Haruna-Czaplicki, Merlet-Bagnéris, Pousthomis-Dalle, MM. Garland, Macé, Scellès, Sournia, Surmonne, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Czerniak, Dumoulin, MM. Bru, Dubois, Mattalia, Penent, Pousthomis, Rigault, membres correspondants.

Excusé : M. Cazes.

Louis Peyrusse ouvre la séance par la lecture d'un courrier que nous adresse la Mairie de Toulouse. Celle-ci invite le Président à participer à la cinquième commission locale de l'Unesco qui se tiendra le 22 mars pour élaborer le plan de gestion de ses biens à Toulouse, à savoir la basilique Saint-Sernin et l'Hôtel-Dieu. Louis Peyrusse se rendra à cette réunion. Par ailleurs, notre consœur Virginie Czerniak nous informe que la Société Française d'Archéologie tiendra son congrès dans le département du Gers en 2023. Chargée de la coordination scientifique de cette rencontre, elle fait appel aux suggestions des membres de notre Société.

Le Président annonce enfin l'achèvement du volume 2017 de nos *Mémoires*, dont il a terminé la relecture ; il devrait paraître avant la fin du printemps. Il remercie notre Directrice Adriana Sénart pour sa coordination éditoriale et nous informe par ailleurs que le volume 2019 est en préparation et que la Secrétaire-adjointe commence à récolter les textes pour le volume double 2020-2021.

Puis la Compagnie se constitue en Assemblée générale pour entendre les rapports du Président, du Trésorier et du Bibliothécaire, avant de procéder aux élections statutaires pour les postes de Directeur, de Secrétaire-adjoint et de Trésorier.

Rapport moral du Président :

Ce rapport échappera à l'emprise nécessaire de bons sentiments et à l'optimisme volontariste, lois du genre. J'ai été élu président de la Société le 21 janvier 2020, après la lecture du bilan tiré par notre très chère Emilie Nadal et ma « pesée » annuelle est maigre. Le calendrier des séances a été percuté à trois reprises, en mars avec le confinement général de la population, en novembre avec l'annulation des visites, puis le couvre-feu avancé de 20 heures à 18 heures, rendant impossible toute séance physique. Honnêtement, la présidence n'a pas su réagir à temps pour passer immédiatement à la visioconférence. Nous nous bercions d'illusions d'un retour rapide à la vie normale. Deux essais en février, avec une conférence de Virginie Czerniak et une commission restreinte pour l'examen des manuscrits soumis au concours, ont abouti le 2 mars à la nouvelle formule de ces séances via Zoom qui va être désormais notre ordinaire. Jusques à quand ? Espérons et disons au passage toute notre gratitude à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres qui nous fait partager son application. Nous avons dû renoncer aux séances publiques de 2020 et 2021. Rappelons qu'elles n'existent que depuis peu, 1869, soit 38 ans après la fondation. Était alors à la manœuvre Émile Cartailhac, âgé de 24 ans, qui poussa aussi la Société à éditer un *Bulletin*, à côté des *Mémoires*. On doit à cette génération de la fin du Second Empire un spectaculaire redémarrage de notre Société.

Malgré ces déconvenues, arrêt brutal de mars à juin, reprise poussive en octobre arrêtée en novembre, nous avons entendu quelques beaux travaux où le Moyen Âge se taille la part du lion : les poutres peintes du Collège de Foix par Valérie Dumoulin, la collégiale d'Orthez par Bernard Sournia, la restauration de la chapelle d'Ourjout par Jean-Louis Rebière et Anne Bossoutrot, la charte de Landeyrat par Jean-Luc Boudartchouk et Patrice Cabau, la première partie d'une étude sur la sculpture romane entre Aulnay et Cahors par Olivier Testard. J'y ajoute la discussion menée par Maurice Scellès sur les moyens à adopter pour sauver les maisons médiévales de la ruine, achat ou non. La période moderne suit avec trois communications : Bruno Tollon se fonde sur les emblèmes de Charles IX pour maintenir les datations d'œuvres de la Renaissance, Sophie Fradier nous a présenté une synthèse de son étude des hôtels particuliers de Toulouse, Stéphane Piques enfin nous a fait découvrir deux centres producteurs de céramiques des Petites-Pyrénées dont on peut dater la production grâce à un détour américain. Il nous faudrait rattraper les séances prévues pour Hiromi Haruna-Czaplicki, Catherine Viers, Laurent Macé et Olivier Testard. Notre volume double 2020-2021 ne devrait pas démeriter. Mais j'aurais tendance à appliquer à notre activité empêchée les mots d'une féministe américaine, Camille Paglia, qui décrit « l'état professoral normal : un mélange de ressentiment, d'aliénation, de tergiversation passive et d'inaction ».

Comment en sortir ? Je ne crois pas trop que la crise sanitaire soit l'occasion d'une remise en cause (toujours salutaire !). Je crois en revanche au travail collectif et à notre chance d'être un organisme indépendant fédérant des gens de bonne volonté, venus d'horizons divers et œuvrant pour le bien commun. Des chantiers ouverts ou à ouvrir, je rappelle l'édition des procès-verbaux inédits des années 1831-1869. Guy de Toulza a photographié le premier registre de ces procès-verbaux ; il nous faut des petites mains et des têtes pensantes pour la saisie et l'élaboration des index. Il conviendrait de même que l'édition électronique de nos publications soit complète sur *Gallica*. À ma grande stupeur, il manque des volumes du *Bulletin*. Enfin, dans la perspective pas si éloignée de notre bicentenaire, il nous faut dresser le catalogue des collections de la Société. Et l'on espère que les générations montantes voudront bien ouvrir un « blog » pour une protection réactive du patrimoine, moyens d'aujourd'hui même si ceux d'hier, les publications, restent pour nous prioritaires car essentiels.

Louis Peyrusse

Maurice Scellès félicite le Bureau d'avoir mis en place le système de séances en visioconférence et constate que les membres qui se connectent ne sont pas forcément ceux qui fréquentent habituellement notre salle de l'Hôtel d'Assézat. Il pense qu'il faudra conserver ce système, lorsque la crise sanitaire sera passée, de façon à permettre aux membres correspondants qui ne résident pas à Toulouse de suivre nos conférences. Le Président approuve cette proposition mais rappelle que nous utilisons pour l'instant les codes que l'Académie des Sciences nous a aimablement transmis et qu'il faudra alors songer à avoir notre propre abonnement.

Guy Ahlsell de Toulza présente le bilan financier, puis Christian Péligny son rapport sur la bibliothèque :

Les *Mémoires* publiés chaque année par la Société Archéologique du Midi nous permettent d'accroître, par échanges, nos collections de périodiques ; nous sommes sur le point d'envoyer 161 exemplaires du volume LXXVIII, en France, en Europe et même hors d'Europe (en Suisse, au Maroc et depuis peu au Royaume-Uni, Brexit oblige !).

Il faut remercier Guy Ahlsell de Toulza pour avoir efficacement géré nos rapports avec les Services de la Poste. Avant lui, Michèle Pradalier avait assumé pendant longtemps cette responsabilité.

Parmi les acquisitions réalisées en 2020, soit à titre gracieux soit à titre onéreux, je signalerai l'ouvrage récent de Sophie Brouquet : *Toulouse, une capitale culturelle et artistique à la fin du Moyen Âge* ainsi que celui offert début janvier par Daniel Cazes, *La basilique Saint-Sernin* ; d'autre part notre Trésorier nous a permis de compléter en grande partie la revue *Archistra* qu'avait fondée en 1972 Pierre Salies et qui a paru jusqu'à la mort de celui-ci en 2002. Cette revue mensuelle est une mine d'informations sur l'histoire de la France méridionale ; Pierre Salies, à qui Lucien Remplon a rendu hommage dans un récent numéro de *L'Auta*, en était à la fois l'auteur, l'imprimeur et le diffuseur.

Nous avons entrepris, il y a trois ans, la refonte complète du catalogue de la bibliothèque pour le rendre consultable en ligne. Le recul que nous avons aujourd'hui, par rapport à cette initiative, nous conforte dans le choix qui a été fait. D'abord c'est un hommage rendu à tous ceux qui nous ont précédés, à tous ceux qui ont cherché, travaillé, publié avant nous : en répertoriant des publications souvent anciennes, ne sommes-nous pas en accord avec la devise de notre Société : « *Gloriae Majorum* » ? Ensuite le nouveau catalogue, en cours de réalisation, apparaît comme un inventaire précis, désormais accessible à tous, des ouvrages et des œuvres que possède la Société Archéologique du Midi de la France : livres, périodiques, cartes, dessins, aquarelles, estampes, photographies et bientôt objets divers. Ils sont peu à peu décrits selon de nouveaux standards, enregistrés, cotés, clairement signalés. Un certain nombre d'entre eux (en particulier les documents graphiques) n'avaient jamais été identifiés à ce jour. Geneviève Bessis a pris part à leur description, tandis que Georges Cugullière enregistrait et rangeait les périodiques au fur et à mesure de leur arrivée. En outre, la base des auteurs figurant dans ce corpus a été revue et normalisée par Jacques Surmonne, auquel on doit beaucoup d'excellentes notices. Tous trois méritent notre reconnaissance : merci et bravo pour ce qu'ils ont fait avec compétence et constance ! Enfin, ce chantier ne prend toute sa signification que si on le considère comme un outil destiné à faciliter le travail des chercheurs, qu'ils soient ou non membres de notre Compagnie. Si les *Mémoires* sont le fer de lance de la Société Archéologique, la bibliothèque en est le trésor de guerre !

Ce catalogue en ligne comporte à ce jour un peu plus de 8 600 notices. Les deux confinements ne nous ont pas empêchés de l'alimenter régulièrement, bien au contraire ; grâce au télétravail, de nombreuses brochures ont grossi le corpus que nous avions déjà constitué au cours des trois dernières années : parmi elles, des tirés à part, de minuscules articles de 3 ou 4 pages, des publications plus importantes (de 15, 20, voire cinquante pages ou plus), des coupures de presse, des textes multigraphiés ou photocopiés, des opuscules dont les feuilles n'avaient pas encore été coupées, toute une documentation précieuse léguée par les anciens membres de notre Société qui ont publié non seulement dans des revues locales ou régionales mais aussi dans des revues éloignées du Midi de la France et parfois même dans des revues étrangères. Ces tirés à part, que leurs auteurs ont souvent gratifié d'un hommage manuscrit, témoignent de l'attachement que ces derniers portaient à la Société Archéologique. On peut les retrouver aisément, dans notre catalogue, soit par noms d'auteurs, soit par mots du titre.

Les ecclésiastiques, au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, occupent une place privilégiée au sein de nos collections : songeons à l'abbé Jean Lestrade qui compte à lui seul 191 notices, faisons aussi mémoire de Firmin Galabert, de Jean Contrasty, de Raymond Corraze, de M<sup>er</sup> Célestin Douais, de M<sup>er</sup> Clément Tournier, sans oublier le chanoine Achille Auriol, et plus près de nous l'abbé Baccrabère ou le Père Montagnes. Nous avons rencontré, chemin faisant, d'admirables instituteurs, comme Albert Carrière qui enseigna dans l'Aveyron, à Peyreleau, au moment de la Première Guerre mondiale et rédigea des centaines de pages, souvent inédites, sur sa terre natale à laquelle il demeura fidèle : nous conservons, ici, l'essentiel de sa production ; il fut plusieurs fois primé par notre Société. Par ailleurs la liste serait longue s'il fallait citer les grandes figures du passé dont les travaux font toujours autorité, d'Henri Graillot à Michel Labrousse, du comte Begouën à Michel Roquebert, de Félix Pasquier à Robert Mesuret ou Maurice Prin. Le centenaire de la mort d'Émile Cartailhac que l'on va commémorer cette année nous a permis de faire le point sur les œuvres manuscrites ou imprimées de cet éminent préhistorien (soit, au total, une quarantaine de notices), sans parler des nombreuses publications qui lui ont été dédiées par des savants du monde entier. Toutes les époques sont représentées dans notre fonds ainsi que les disciplines les plus diverses : préhistoire, histoire ancienne, médiévale et moderne, archéologie, numismatique, architecture, peinture et sculpture, muséographie, histoire du livre, diplomatique, géographie, géologie, urbanisme, démographie, littérature, étude des courants religieux et des traditions populaires. Au risque de me répéter, nous nous efforçons de porter à la connaissance de chacun le moindre volume, la moindre brochure, la moindre image, le moindre objet qui forment les éléments constitutifs de la bibliothèque. Nous devrions atteindre 10 000 notices à la fin de cette année et 12 000 l'année prochaine ; à ce moment-là nous ne serons pas loin de toucher au but : avant trois ans le contenu du nouveau catalogue aura absorbé l'ancien et comportera même un certain nombre de documents qui ne s'y trouvaient pas.

Comme le rapport du bibliothécaire peut vous paraître un peu désincarné, pour ne pas dire fastidieux, je voudrais vous présenter brièvement quelques échantillons des trésors, pièces remarquables ou témoignages de valeur que renferme notre bibliothèque.

Christian Péligny

Le rapport moral du Président, le rapport sur la bibliothèque et le bilan financier sont soumis au vote et approuvés. Quitus est donné au Trésorier pour sa bonne gestion.

Dans le cadre des élections statutaires, les membres titulaires doivent voter pour le renouvellement des Directeur, Secrétaire-adjoint et Trésorier, puisqu'aucun autre membre ne s'est porté candidat.

Les votes reconduisent nos trois confrères à leur poste.

Sur proposition du Bureau, Virginie Czerniak et Jean-Pierre Suzzoni sont élus membres titulaires.

Enfin l'assemblée examine la candidature de Jérôme Kerambloch, actuellement assistant de conservation au Musée du Vieux Toulouse, qui est élu membre correspondant.

Louis Peyrusse passe enfin la parole à notre confrère Jacques Dubois pour une communication longue intitulée ***Un grand chantier méconnu des années 1500 : la cathédrale d'Auch***, publiée dans ce volume (t. LXXX-LXXXI, 2020-2021) de nos *Mémoires* :

De la cathédrale d'Auch, auteurs anciens et chercheurs récents ont surtout retenu les parties construites à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, son achèvement au siècle suivant et ses deux ensembles Renaissance de vitraux et de stalles. Le chevet, remontant aux années 1500, a très peu été regardé. Or, son parti et les formules architecturales mises en place signalent un monument qui n'a pas la place qu'il mériterait dans l'historiographie des grands chantiers de la fin du Moyen Âge. L'étude du bâti et les connaissances récentes du fonctionnement des chantiers permettent une révision de la chronologie admise jusque-là. Si des sources attestent bien plusieurs projets de reconstruction depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il aura fallu attendre le début des années 1490 et la bonne volonté de l'archevêque Jean de La Trémouille à verser sa contribution financière pour voir enfin sortir de terre le chevet. Une nouvelle ampleur est alors donnée à la construction sous la direction d'un maître d'œuvre créatif, dont l'identité ne peut plus faire de doute aujourd'hui. L'étude stéréotomique des maçonneries montre à quel point le chantier de la cathédrale s'inscrit, comme ses contemporains, dans la modernité et le phénomène de circulations et d'échange des hommes et des techniques entre Normandie et Pays de la Loire.

L'actualité des recherches sur la dernière phase du gothique tardif de ces dernières années permet donc une réévaluation complète du monument dont le chantier apparaît comme un foyer majeur des années 1500.

Le Président remercie le conférencier pour cette relecture de l'histoire de la cathédrale abondamment nourrie de détails : les dotations, les directions de chantiers, le tout étayé par de nombreuses comparaisons avec les mises en œuvre d'édifices contemporains. Il donne la parole à notre consœur Françoise Merlet-Bagnéris, spécialiste de l'histoire de la cathédrale d'Auch. Celle-ci reconnaît n'avoir pas pu, pour diverses raisons, approfondir autant que Jacques Dubois la période allant de 1400 à 1500 dans la thèse qu'elle a écrite sur l'édifice il y a quarante ans. L'articulation entre la cathédrale et les bâtiments canoniaux dont il a été question l'avait aussi beaucoup préoccupée. Pour cette période, elle avait dénoncé la date de 1489, pose de la première pierre, qui lui semblait erronée. Par ailleurs, l'évocation d'une première mise en chantier à partir de 1288 et d'indulgences données pour deux ans pour une éventuelle campagne de modernisation, restent à son sens des hypothèses. Les bâtiments canoniaux l'avaient beaucoup intéressée car elle avait découvert leur existence avec le plan conservé aux Archives départementales du Gers. Notre consœur félicite enfin Jacques Dubois pour son étude des contreforts ornés des armoiries des archevêques, dont elle avait analysé les emplacements avec Marcel Durliat, et elle avoue qu'elle espérait que la consultation des sources écrites – notamment les notaires d'Auch –, qu'elle n'avait pas pu faire, se serait avérée plus fructueuse. Elle signale enfin que des fouilles seraient en vue place Salinis.

Jacques Dubois reconnaît qu'il a dû travailler avec très peu de sources. Concernant la date de 1288, étant donné que d'autres cathédrales se lançaient dans des chantiers, il lui paraît logique que celle d'Auch ait suivi le mouvement et ce d'autant plus que le diocèse, très étendu, était un des plus riches du royaume ; c'est selon lui une hypothèse vraisemblable. Il regrette par ailleurs de n'avoir pu évoquer aujourd'hui d'autres aspects comme les modifications de projets concernant la crypte, dont la fonction limitée dans un premier temps au support des chapelles supérieures, fut modifiée vers 1500 avec le transfert des reliques des saints Taurin, Léothade et Austinde depuis Saint-Orens. Cet événement est sans doute à mettre en parallèle avec la réactivation de cultes populaires au profit de la cathédrale de façon à augmenter l'apport financier destiné aux chantiers.

Françoise Merlet-Bagnéris revient sur les fouilles à venir, et espère qu'elles pourront apporter des informations sur le cloître qui se trouve sous la place Salinis et affiner les dates des différentes campagnes de constructions, notamment celle de 1430 qui n'est pas documentée par les textes.

Virginie Czerniak se réjouit des futures fouilles programmées sur la place Salinis, espérant que de nouvelles informations pourront être présentées au congrès de 2023.

### SÉANCE DU 6 AVRIL 2021

En visioconférence.

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligré, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Brouquet, Czerniak, Fournié, Haruna-Czaplicki, Merlet-Bagnéris, Pousthomis-Dalle, Pradalier-Schlumberger, MM. Balty, Garland, Garrigou Grandchamp, Scellès, Sournia, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Joy, Pilloix, Rousset, MM. Dubois, Kerambloch, Laurière, Le Pottier, Mattalia, Pousthomis, Rigault, membres correspondants ; Mme Barber, membre libre.

Excusé : M. Cazes.

Le Président ouvre la séance en annonçant que le volume 2017 de nos *Mémoires* est actuellement chez l'imprimeur ; il prévoit qu'il sera publié d'ici à la fin du confinement. Il tient à remercier notre Directrice d'avoir mené à bout ce chantier difficile.

Louis Peyrusse rend compte ensuite de la réunion du 22 mars dernier qu'il a suivie à la Mairie de Toulouse au sujet des biens situés dans la ville classés par l'Unesco. Il s'agissait pour la commune d'élaborer un plan de gestion, jusque-là inexistant, avant que l'Unesco réexamine les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en 2023. La réunion avait donc pour but l'élaboration de ce plan en se fondant sur quatre commissions. L'une d'elles sera composée de spécialistes de l'histoire de l'Église et du pèlerinage ; nos consœurs et confrère Quitterie Cazes, Pascal Julien et Michelle Fournié seront sollicités. Une autre sous-commission sera chargée de l'entretien des monuments historiques ; Louis Peyrusse a proposé à Héléne Kemplaire d'y ajouter un historien de l'art. D'autres commissions seront chargées de faire connaître et partager, d'assurer le suivi et l'évaluation, et d'identifier les acteurs de la gouvernance locale. Au cours de la réunion un problème a été rencontré : le centre hospitalier universitaire, propriétaire de l'Hôtel-Dieu, classé au titre des chemins de Saint-Jacques, ne répondait pas aux appels de la Mairie, le délégué du directeur général n'étant présent à cette réunion que pour acter d'éventuelles demandes. Il est surprenant conclut Louis Peyrusse de voir la Mairie réagir aussi tardivement alors qu'elle avait pensé déposer une candidature pour le centre de la vieille ville à l'Unesco.

Concernant ensuite l'Assemblée générale de l'Union qui s'est tenue par visioconférence le 22 mars, notre Président nous dit avoir exprimé son sentiment de dépossession de l'Hôtel d'Assézat au profit de la Fondation Bemberg ; il lui a alors été répondu que tout était dans l'ordre juridique le plus strict. Concernant notre Société, Louis Peyrusse a fait tout de même remarquer que nous étions souvent 25 membres présents dans la salle de séances desservie par une seule issue, ce qui est contraire à tous les règlements de sécurité. Notre Président a appris par ailleurs l'existence d'un RUS (responsable unique de sécurité) : ce responsable est la Fondation Bemberg qui possède toutes les clés de l'hôtel, et qui demande celles de la réserve de notre bibliothèque.

Le Président souhaiterait que nous discussions à la séance prochaine du rythme auquel doivent être envoyées les convocations à nos séances, puisque Daniel Cazes estime qu'elles parviennent trop tardivement aux membres.

Il nous informe par ailleurs d'une bonne nouvelle publiée par la presse : il semble que l'ancienne prison de la place des Hauts-Murats soit sauvée des destructions. Le 22 mars a été en effet annoncé le début des travaux sous l'égide du Conseil départemental, principal mécène de l'opération, de la DRAC et de la Société civile des Chalets (organisme public d'HLM). Ces organismes vont restaurer le rempart antique, la tour, la prison militaire et vont aménager un espace muséographique à la mémoire de la Haute-Garonne résistante, sous la direction de l'historienne Élérিকা Leroy. Ce lieu de mémoire sera relié au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation et sera ouvert au public.

Enfin, le Conseil municipal a voté le principe d'une « rue Maurice-Prin », appellation que l'on attribuera à l'ancienne « impasse des Jacobins » desservant le couvent et le Lycée Fermat. Nous nous réjouissons de voir la mémoire de Maurice Prin, si intimement liée à l'histoire du lieu, gravée sur une plaque de rue.

Louis Peyrusse donne la parole à Valérie Rousset pour une communication consacrée aux *vestiges de l'ancienne cathédrale d'Albi*, publiée dans ce volume (t. LXXX-LXXXI, 2020-2021) de nos *Mémoires* :

L'étude archéologique des vestiges de l'ancienne cathédrale d'Albi, notamment ceux cantonnés à la face septentrionale de l'édifice en partie inaccessible, a été réalisée au moyen d'une nacelle et a permis de compléter les observations réalisées par Jean-Louis Biget en 1984 et Céline Vanacker en 2005.

Les vestiges de l'édifice disparu sont inclus dans le grand mur nord à l'extrémité du jardin d'une grande demeure mise en œuvre dès le XVII<sup>e</sup> siècle sur l'emprise de l'ancien cloître et dans le mur pignon sud de celle-ci. Les premiers, qui pourraient appartenir au XII<sup>e</sup> siècle, correspondent au mur gouttereau de la nef dans lequel furent ajoutés ou reconstruits au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle sous l'évêque Bertrand de Beaucaire un portail monumental et un clocher. Les seconds consistent en une partie du gouttereau sud rebâti dans cette même période et cantonné de deux piles à colonnes engagées auxquelles sont liés les vestiges d'un grand portail méridional.

La construction de la nouvelle cathédrale au sud de l'ancienne débute en 1282 – soit une trentaine d'années environ après les travaux menés sur la vieille église – pour s'achever en 1450.

Lors de la guerre de Cent Ans, le grand mur gouttereau nord ainsi que le mur sud de la nef ont fait l'objet d'une phase de reconstruction incluant l'abandon et la quasi-destruction du portail nord qui mettait en contact l'édifice et le palais des évêques élevé à 7 m en contrebas. Cette phase a mis en œuvre des maçonneries de briques et des ouvertures en arcs brisés à double rouleau proches des arcades mises en œuvre dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à la nouvelle Sainte-Cécile. Elle correspond à l'abandon et à la destruction partielle ou totale de la nef qui peut avoir été menée soit dans les années 1370-1400 lorsque les autorités de la ville s'employaient à restaurer le clocher de la *glieya vielha* pour en faire une tour de guet participant à la défense de la ville, soit après 1400, lorsque est proclamée la fusion des deux cathédrales ; à moins qu'il ne faille situer cette refonte après 1434, date à laquelle les partisans de l'évêque Robert Dauphin mirent le feu aux vantaux de l'église vieille.

Les guerres de Religion imposèrent aux prélats de procéder à la fortification de leur palais dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle en mettant en œuvre un système défensif dont témoigne une tour d'artillerie semi-circulaire implantée sur les vestiges romans de la cathédrale. Le temps des conflits passé, c'est une grande demeure qui fut installée au XVII<sup>e</sup> siècle sur l'emprise d'une partie de l'aile orientale de l'ancien cloître roman. Ouverte sur un grand jardin aménagé dans l'ancienne nef, la maison fut agrandie et complétée au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une dépendance en fond de jardin. La propriété fut occupée jusqu'à la Révolution par des chanoines, dont Auguste de Nesmond décédé en 1790, probablement apparenté à Henri de Nesmond, archevêque d'Albi de 1703 à 1719, avant de passer à plusieurs familles successives (Gausserand, Compayré, ...) et enfin à la famille Naves en 1991.

Le Président remercie notre consœur pour la visite des vestiges énigmatiques de cet édifice. Peut-on penser, lui demande-t-il, que Bernard de Castanet a voulu une autre église car celle qui nous a été présentée, à en juger par les vestiges, ne correspondait pas à son sens de la grandeur ? Valérie Rousset avoue qu'il lui paraît difficile de répondre à cette question, mais reconnaît que la sculpture du portail, par exemple, peut paraître de petite qualité pour une cathédrale. Louis Peyrusse constate en tout cas que l'écart entre les deux édifices est important en termes de prestige.

Bernard Pousthomis rappelle que la tour Sainte-Catherine (la très puissante tour nord-ouest du palais) a été élevée en premier et que la tour Saint-Michel (la plus proche de l'ancienne cathédrale) lui a été accolée dans un second temps. On sait par ailleurs, ajoute-t-il, que le sol était extrêmement pentu à cet endroit-là comme le montrent les terrains non bâtis sur la berge de part et d'autre du palais de la Berbie. Dans cette configuration topographique, il s'interroge sur l'accès au portail nord de la cathédrale avant la construction de la tour Saint-Michel. Il apparaît de façon certaine, comme l'a fait remarquer notre consœur, que le sol a été par la suite tranché et régularisé, imposant des reprises en sous œuvre, très probablement lors de la construction de la tour Saint-Michel. Il n'en reste pas moins, conclut Bernard Pousthomis, qu'il faut imaginer la cathédrale « romane » implantée au sommet d'une forte pente avant la construction de la tour Saint-Michel et de la nouvelle cathédrale (les deux étant contemporaines). Louis Peyrusse demande alors si l'on connaît des cheminements de bois permettant d'accéder à des portails haut placés comme celui-ci. Valérie Rousset répond que tout le monde a pensé en effet à un ouvrage de charpente conduisant à ce portail ; cependant, en l'absence de traces d'ancrages, on ne peut exclure l'hypothèse d'un massif de maçonnerie. Ne faut-il pas retourner le raisonnement ?, demande alors Maurice Scellès. Le portail avait en effet une ampleur suffisante pour laisser penser qu'il donnait sur une pente qui n'était pas difficilement franchissable ou sur un aménagement qui a disparu. C'est pour cette raison, répond Valérie Rousset, qu'elle imaginait volontiers un escalier monumental maçonné. La topographie pouvant être différente, reprend Maurice Scellès, ce dernier n'était peut-être pas nécessaire. Il demande encore pourquoi notre consœur qualifie ce portail de « roman » alors que ni la sculpture ni les moulures des bases n'appartiennent à ce style. Notre consœur avoue avoir repris l'appellation d'usage. Guy Ahlsell de Toulza l'intégrerait à ce groupe de portails très ébrasés du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, qui tardent à changer, comme celui de l'église de Saint-Pierre à Gaillac. Ceci indique en outre que de gros chantiers sont en cours à ce moment-là. Notre Président indique que ce portail reste une énigme, et que l'étude de V. Rousset montre bien les travaux de transformation du quartier canonial en résidences à caractère aristocratique.

Puis il passe la parole à Françoise Merlet-Bagnéris pour une actualisation des informations données au sujet des **fouilles de la place Salinis à Auch**, évoquées lors de la dernière séance. En effet, pour s'assurer de la fiabilité de ces renseignements, elle a contacté Jacques Lapart, Président de la Société Archéologique du Gers. Celui-ci lui a indiqué que le

dégagement de la cathédrale a commencé par le parvis (fouilles effectuées en 2017), et il est question à long terme qu'il se poursuive par la place Salinis, mais ce projet n'est pas encore d'actualité. Par ailleurs, pour la venue du Congrès Archéologique en 2023, il lui a été dit que la Société Archéologique du Gers n'avait aucune carte en main. Virginie Czerniak répond que le Congrès Archéologique aura bien lieu dans le Gers en juin 2023, qu'en tant que coordinatrice elle a déjà contacté Jacques Lapart et, enfin, que le programme est en train d'être élaboré.

### SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

En visioconférence.

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligré, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Brouquet, Czerniak, Fournié, Haruna-Czaplicki, Merlet-Bagnéris, Pousthomis-Dalle, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Balty, Boudartchouk, Cazes, Garland, Macé, Sournia, Surmonne, membres titulaires ; Mme Dumoulin, MM. Mattalia, Peloux, Pousthomis, membres correspondants ; Mme Barber, membre libre.

Excusés : Mme Cazes, M. Scellès.

Invités : Mme Marlène Albert Llorca et M. Daniel Martinez.

Louis Peyrusse ouvre la séance en annonçant à l'assemblée que des travaux sont prévus au massif occidental de la **basilique Saint-Sernin** ; il s'agit de remplacer les briques et les pierres défectueuses et d'installer une grille devant le portail. Il est également question de remplacer le verre blanc de la rose située au-dessus, ainsi que son épais barreaudage, par une composition contemporaine. Un appel au mécénat pourrait être lancé pour financer cette œuvre. À l'heure actuelle le Bureau « Vitrail » des Monuments Historiques est un des principaux mécènes français de l'art contemporain.

Par ailleurs, le Président nous informe que le **Loto du Patrimoine** a retenu 18 projets emblématiques pour la France et l'Outremer, parmi lesquels se trouve – en Occitanie –, celui élaboré pour la **mise en valeur de l'église abbatiale de Sainte-Marie de Souillac**. Cet édifice, qui figure sur la première liste des Monuments Historiques établie en 1840, est la propriété de la commune de Souillac (3 300 habitants). La sélection de ce projet permettrait à la Mairie de recevoir 500 000 euros (la dotation sera connue en septembre), aide qui pourrait s'avérer précieuse pour venir à bout d'infiltrations et de désordres dans l'édifice pour lesquels cinq tranches de travaux ont été programmées, à partir du printemps prochain, et jusqu'en 2025 (estimés au total à 2 600 000 euros). Louis Peyrusse note au passage une erreur dans le texte publié sur le site du ministère : « En outre, à l'intérieur, le portail mauriste est un des chefs-d'œuvre de la sculpture romane », le portail mauriste et les sculptures romanes étant, bien sûr, deux choses différentes qui ne sont pas placées au même endroit.

Le Président signale enfin la mise en travaux de la **maison en pan de bois située à l'angle de la rue des Changes et de la rue Temponnières**, première maison de commerce de Théodore Ozenne, enduite et décorée de cordons et d'encadrements de fenêtres en bois sculpté. Les façades sont actuellement recouvertes d'un filet jaune vif et aucune indication n'est donnée pour l'instant sur les travaux à venir.

Concernant les courriers reçus, Louis Peyrusse donne lecture de la lettre de candidature au titre de membre correspondant que nous a adressée Mme Céline Ledru, récemment primée par notre Société. Le Bureau a examiné cette candidature et Quitterie Cazes nous en fera un rapport lors de la séance prochaine.

Comme cela avait été annoncé dans l'ordre du jour, le Président demande que l'on décide du rythme d'envoi des convocations (que nous soyons en visioconférence ou à la salle des séances) : une semaine avant la séance comme l'on a coutume de le faire ou deux semaines avant comme le demande Daniel Cazes de façon à mieux gérer le temps et les activités de chacun. Selon notre Trésorier, une réunion annoncée trop à l'avance peut aussi avoir des inconvénients ; il rappelle en outre que le programme des séances est donné aux membres en début d'année et qu'il reste consultable sur notre site. Louis Peyrusse est quant à lui contre le principe d'envoyer deux mails de convocation aux membres. Emmanuel Garland propose que dans chaque convocation envoyée une semaine avant la séance, la suivante soit annoncée en fin d'ordre du jour. Cette solution est adoptée par vote à l'unanimité.

Le Président donne ensuite la parole à Michelle Fournié pour une communication intitulée **Dévotions mariales dans l'église Sainte-Marie la Daurade. Autels, chapelles, confréries et statues**, qui sera publiée dans le prochain volume (t. LXXXII, 2022) de nos *Mémoires* :

Notre-Dame la Daurade est surtout connue de nos jours pour le culte de la Vierge Noire. Mais l'église médiévale, dont les bâtiments ont disparu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, abritait également diverses dévotions mariales autour de statues, d'autels, de chapelles ornées de retables, et de confréries. Citons entre autres, les confréries de la Conception, de la Nativité, de l'Assomption. Toutes ne datent pas de la même époque et il règne dans ce domaine une certaine confusion dans la bibliographie. Il est également difficile de savoir quelles statues étaient manipulées lors des manifestations organisées par ces confréries : processions, jeux, « descentes » et « Montements » animaient

en effet la vie religieuse aux époques médiévale et moderne. On ne sait pas non plus précisément où se trouvaient les différentes chapelles qui abritaient ces confréries à l'intérieur de l'édifice, ni quelles étaient les relations entre elles. La communication prévue ne permet certainement pas de répondre à toutes ces questions mais présente des faits nouveaux et des hypothèses nouvelles.

Louis Peyrusse remercie notre consœur d'avoir essayé d'ordonner et d'éclaircir les réalités multiples de ce sujet et pour ses découvertes au sujet des chapelles hautes des confréries de l'Assomption. Il demande si l'étude des machineries de théâtre ne permettrait pas de mieux comprendre le fonctionnement de ces « Montements ». Guy Ahlsell de Toulza rappelle qu'un registre rédigé pour le deuxième centenaire de la confrérie du Montement (1281-1481) est conservé aux Archives municipales de Rabastens : il contient un bail à besogne pour renouveler la machinerie utilisée pour les Montements ; il est question de roues qui tournent, sur lesquelles sont placés la Vierge (au centre) et les anges avec une description assez complète de ce grand mécanisme, avec vis sans fin, cordes et poulies, qu'un dessin du début du XX<sup>e</sup> siècle a essayé de restituer (conservé au Musée des Monuments Français). Michelle Fournié répond qu'elle connaît en effet ces documents, mais elle n'a pour sa part trouvé aucun détail sur les machineries et ne pense pas en trouver. Elle avoue que ses préoccupations se portent plutôt sur la localisation des chapelles haute et basse de la confrérie de l'Assomption, et du paradis qui les surmonte. Françoise Merlet-Bagnéris est ravie des découvertes faites par notre consœur, notamment celles des emplacements possibles pour les coffres et pour la salle dite « des régents ». Ces emplacements sont en effet connus à la cathédrale Saint-Étienne et rarement mentionnés ailleurs. En reprenant la documentation cependant, elle se demande comment les moines, peu désireux de partager avec les confréries de l'Assomption, ont pu accepter que l'on installe un autel haut au-dessus du leur. Certains textes à son sens peuvent trahir une atmosphère conflictuelle : l'interdiction des Montements (ou plutôt Montements et Descentes ?) à certains moments, un nouveau retable prévu en 1656 destiné cependant à une chapelle qui semble être faite spécialement à la demande de la confrérie. Jean Chabanel est par ailleurs très critique vis-à-vis des moines qui veulent, par exemple en 1524, interdire les messes et les processions dans la paroisse, ou encore limiter les prêtres de la confrérie à 24 puis à 9. Elle doute donc de l'hypothèse d'un autel haut situé à l'est. Michelle Fournié répond que le chœur des moines est dans la partie ouest de l'église. Quant à l'hypothèse de la chapelle haute, elle est prête à la revoir en se repenchant sur les sources ; pourtant les textes du XVI<sup>e</sup> siècle lui paraissent assez clairs à ce sujet. Rendez-vous est donc pris pour revoir les textes ensemble. Peut-on penser, demande pour finir le Président, que ces autels hauts servent exceptionnellement pour des jours de fête ? C'est en effet possible répond Michelle Fournié, qui fait tout de même remarquer, en reprenant l'exemple du dispositif de la cathédrale Saint-Étienne décrit par Françoise Merlet-Bagnéris, qu'il s'agit d'une structure imposante de trois niveaux. D'après Daniel Cazes, il faut renoncer à l'hypothèse d'une annexe située à l'arrière de l'abside paléochrétienne, car le décor de mosaïques a toujours été préservé et qu'aucun percement n'y a été effectué jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il se demande par ailleurs si la plus ancienne image sculptée de la Vierge de la Daurade (XII<sup>e</sup> siècle), entre deux colonnes dans une niche de la salle capitulaire, n'est pas une représentation assez proche de celle qui a pu exister dans l'église. Michelle Fournié est d'accord sur ce dernier point qu'elle n'a pas pu aborder dans sa conférence, mais se demande si la grande fenêtre de l'abside (au troisième registre des niches) n'a pas pu être utilisée, si l'on tient compte de la hauteur importante de la structure (15 à 20 m). On s'accorde pour dire que c'est un point sur lequel il faut encore discuter.

Louis Peyrusse donne enfin la parole à Guy Ahlsell de Toulza pour une information sur *L'église Saint-Amans à Rabastens*, publiée dans les *Varia* de ce volume (t. LXXX-LXXXI, 2020-2021) de nos *Mémoires* :

Étant donné l'heure tardive, le Président reporte la discussion à la prochaine séance.

#### SÉANCE DU 4 MAI 2021

En visioconférence.

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-Adjointe, M. Péligré, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Cazes, Czerniak, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Pousthomis-Dalle, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Balty, Cazes, Garland, Garrigou Grandchamp, Scellès, Sournia, membres titulaires ; Mmes Charrier, Ledru, Rousset, MM. Le Pottier, Mattalia, Pousthomis, Séraphin, membres correspondants.

En ouvrant la séance, le Président annonce aux membres que le volume 2017 de nos *Mémoires* est disponible à l'Hôtel d'Assézat ; il félicite à nouveau notre Directrice de publication ainsi que ceux qui ont participé à la confection de ce bel ouvrage.

Louis Peyrusse est par ailleurs ravi de nous apprendre que l'Hôtel d'Assézat recommence à vivre en accueillant dans ses murs un colloque international intitulé « Corps et pouvoir : le corps dans l'art politique des temps modernes » qui se tiendra les 9, 10 et 11 juin. La conférence inaugurale sera donnée par un grand nom du CNRS : Victor Stoichita.

Il nous annonce ensuite une moins bonne nouvelle. En effet, on va porter gravement atteinte aux bâtiments de l'ancienne École Vétérinaire de Toulouse, labélisée « architecture remarquable du XX<sup>e</sup> siècle », conçue en 1929 par Charles Lemaesquier et bâtie entre 1932 et 1940. La fin du chantier correspondant avec le début de la guerre, les bâtiments furent réquisitionnés par le ministère de la guerre pour y loger les ingénieurs en construction aéronautique (CEAT, ENSICA). Derrière la première cour entourée de bâtiments en « U », se trouve une autre cour dite « des études » également bordée de constructions, le tout offrant une belle homogénéité au bas la colline de Jolimont. Une aile située à l'arrière va donc être détruite pour édifier en trois ans (2021-2024, l'opération est déjà lancée) pour 120 millions d'euros, une Cité administrative. Le futur bâtiment sera élevé sur cinq niveaux et donnera sur une rue nouvellement créée ; sa façade sera en outre végétalisée. La différence de gabarit dénaturera l'ensemble qui constituait le chef-d'œuvre de Charles Lemaesquier (1870-1972). Celui-ci était un architecte célèbre parmi les académiciens ; plusieurs fois logiste, il avait repris le cabinet de Victor Laloux avant d'être chef d'atelier à l'École nationale des Beaux-Arts. Son fils Noël Lemaesquier lui a succédé. Parmi les grands édifices qu'il a conçus, on lui doit le siège de Félix Potin rue Réaumur à Paris, le Cercle militaire, l'hôpital Sainte-Anne, qui sont des bâtiments éclectiques, puis, ayant pris le virage de la modernité, il avait bâti dans le style « Art déco » le Palais Berlitz à Paris, boulevard des Italiens, et l'École Vétérinaire de Toulouse. On se désole de savoir que l'État est maître d'ouvrage du chantier de cette Cité administrative.

Michelle Pradalier fait remarquer la qualité du décor intérieur et notamment des mosaïques, qui sont de toute beauté.

Quitterie Cazes propose d'émettre une vigoureuse protestation, puisqu'aucune démolition n'a encore été faite, qui montrerait au moins l'intérêt que notre Société porte à tout le patrimoine.

Maurice Scellès partage cet avis et pense qu'il est important de faire une motion car celle-ci serait immédiatement accompagnée d'un courrier publié ensuite dans nos *Mémoires*. Cela marquerait sans doute de façon solennelle la vigilance de la Société qui souhaiterait être consultée, par exemple, pour ce genre de dossier.

Notre Président fera donc un courrier en ce sens :

Toulouse, le 7 mai 2021

Monsieur Étienne Guyot  
Préfet de la Région Occitanie  
Préfet de la Haute-Garonne

*Monsieur le Préfet,*

*La Société archéologique du Midi de la France souhaite attirer votre attention sur la grave atteinte qui va être portée à un bâtiment remarquable du XX<sup>e</sup> siècle à Toulouse. Il s'agit de l'ancienne École vétérinaire qui doit devenir la future Cité administrative.*

*Conçue par Charles Lemaesquier en 1929, construite de 1932 à 1940, elle fut réquisitionnée par le ministère de la Guerre pour y loger les ingénieurs en construction aéronautique. Ses bâtiments s'organisent sur deux cours : une cour d'honneur (sauvegardée dans le projet) et une cour des études. L'architecte qui disposait de vastes terrains (qui sont toujours là), a choisi de construire des bâtiments bas, de deux niveaux. L'ensemble, d'une rare cohérence a reçu le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, Architecture contemporaine remarquable » décerné par le ministère de la Culture. On va démolir la longue aile qui clôt la cour des études pour élever à sa place une construction neuve de cinq niveaux aux façades végétalisées. Son gabarit va rompre l'harmonie de la construction initiale.*

*Or cette École vétérinaire est un peu le chef d'œuvre de Charles Lemaesquier. Cette grande figure de l'École des Beaux-Arts et de l'Institut adopte ici les codes de l'Art Déco. Il suffit de comparer sa façade sur la cour d'honneur de son palais des études vétérinaires et celle de la Bibliothèque municipale édifiée par Jean Montariol : le béton blanc, la sobre monumentalité des colonnes surmontées de têtes de bovidés qui rythment le pavillon central s'opposent à l'abondant décor brique et pierre de Montariol.*

*La construction du nouveau bâtiment ne peut que dénaturer gravement cet ensemble significatif des années 30. L'État qui lui a accordé un label Architecture remarquable se déjuge, comme s'il était un simple promoteur immobilier. La Société archéologique du Midi s'insurge contre cette atteinte au patrimoine public et vous demande de surseoir aux démolitions et de faire étudier des solutions plus respectueuses de la cohérence de cet ensemble monumental.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma très haute considération.*

Le Président  
Louis Peyrusse

Sur proposition du Bureau, Jean Penent est élu membre titulaire de notre Société.

Louis Peyrusse rappelle enfin que nous avons levé la dernière séance à 20h15, sans avoir pu discuter du problème de l'église **Saint-Amans de Rabastens** que Guy Ahlsell de Toulza nous avait présenté au titre des questions diverses.

Celui-ci rappelle qu'un projet de lettre destiné à la Mairie a été rédigé avec le Président. À l'heure actuelle un diagnostic est prévu et une réunion avec l'Association de protection des lieux. Des comparaisons possibles avec des églises préromanes du Sud-Aveyron confirment l'intérêt de l'édifice. Guy Ahlsell de Toulza projette également de présenter prochainement l'édifice et tous les documents recueillis à l'association locale. Louis Peyrusse propose donc d'envoyer le courrier préparé au maire avec copie à la DRAC, au Préfet du Tarn, au Président du Conseil départemental, à l'A.B.F. et à la *Revue du Tarn* :

Toulouse, le 7 mai 2021

Monsieur Nicolas Géraud  
Maire de Rabastens

*Monsieur le Maire,*

*Voici dix ans, plusieurs membres de la Société archéologique du Midi avaient étudié l'ancienne église Saint-Amans, non loin de Rabastens. Une communication avait été présentée en séance et retenu toute notre attention. Un dossier de protection avait été ouvert à la Conservation régionale des Monuments historiques et devait être instruit.*

*Ce passionnant édifice, cité en 972 dans une donation à l'abbaye Saint-Michel de Gaillac, a été érigé à l'époque carolingienne sur un cimetière mérovingien, comme l'avait bien vu Elie Rossignol, dès 1865, dans ses Monographies communales. L'église rejoint en 1068 les possessions de l'abbaye de Moissac, puis devient une cure dépendant de Notre-Dame du Bourg. Restaurée par les Jésuites après les guerres de Religion, elle reçoit en 1625 une relique de saint Amans offerte par les consuls de Rodez. Sa vente après la Révolution l'a paradoxalement sauvée dans un usage dégradant : l'église est devenue grange. Saint-Amans est très proche des églises pré-romanes du sud-Aveyron qui dépendaient des vicomtes de Millau et d'Albi si l'on suit l'étude de Geneviève Durand publiée en 1989. Elle constitue en revanche un unicum dans le Tarn.*

*Nous apprenons que cette ancienne église est en vente et nous nous inquiétons pour son avenir. Nous espérons qu'à la suite du diagnostic demandé par la DRAC, la Ville de Rabastens pourra agir pour la préservation de ce monument plus que millénaire. Son intérêt archéologique est évident et doit retenir toute votre attention et celle de votre conseil municipal car le temps du vandalisme d'indifférence est passé.*

*Souhaitons qu'avec l'aide de l'État, des collectivités territoriales, de la Fondation du Patrimoine, voire du Loto du Patrimoine lancé par Stéphane Bern, vous trouverez une solution digne pour ce monument. La Société archéologique du Midi de la France suivra l'affaire avec un très vif intérêt.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.*

Le Président  
Louis Peyrusse

Le Président donne enfin la parole à notre consœur Valérie Rousset pour une communication sur **Les vestiges de la grange cistercienne de Bonnefon à Naucelle (12)**, publiée dans ce volume (t. LXXX-LXXXI, 2020-2021) de nos *Mémoires* :

La grange de Bonnefon, au centre d'un grand domaine agricole de l'abbaye cistercienne de Bonnacombe fondée en terres rouergates par Raymond V, comte de Rouergue, et Hugues, évêque de Rodez en 1167, est un bâtiment roman du dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle (datation 14C de 1160 + 30 ans) caractérisé par une construction en briques épaisses (5,5 cm à 8 cm d'épaisseur) pouvant provenir du four d'un atelier découvert à quelques dizaines de mètres.

La production et l'utilisation de la terre cuite, exceptionnelles en Aveyron, s'expliquent par le substrat d'argiles à graviers du site, favorable à la culture des céréales et qui pourrait justifier l'implantation même du bâtiment. Ce grand quadrilatère de 130 m<sup>2</sup> de superficie, en grande partie détruit en 1964 – ne sont conservés que deux murs –, s'élevait sur trois niveaux : on peut présumer que le rez-de-chaussée et le premier étage étaient voués aux fonctions agricoles liées au stockage des récoltes et que le second étage correspondait au logement. Cette grande construction qu'entourent deux levées de terre suggérant l'emprise d'une enceinte ou de bâtiments annexes, évoqués par une vue cavalière de 1667, conserve malgré sa ruine les traces d'un plafond et d'un enduit romans. La tour accolée à l'angle nord-est est peut-être due à une phase de construction dans le deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle et

comporte dans son niveau inférieur un espace de type silo qui l'apparente à une tour-grenier. Des traces conservées dans la construction de brique appartiennent sans doute à des travaux conséquents réalisés au XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont modifié le niveau du plafond du rez-de-chaussée et subdivisé en trois parties un espace originellement unique.

Louis Peyrusse remercie notre consœur et constate que le bâtiment flanqué de sa tour est effectivement énigmatique ; il demande quelle était la fonction du rez-de-chaussée au Moyen Âge. Valérie Rousset répond, que faute d'éléments de comparaison, il reste difficile de le savoir. Le Président s'interroge sur l'hypothèse d'un silo dans la tour, qu'il a du mal à envisager en l'absence d'ouvertures. Maurice Scellès fait remarquer que l'édifice présenté fait penser à des bâtiments médiévaux dont la structure est fréquente, avec un rez-de-chaussée dévolu au stockage alors que les pièces d'habitation sont aux niveaux supérieurs. Valérie Rousset pense que les photographies anciennes peuvent donner cette impression, bien que le premier étage soit ouvert de très petites fenêtres. Maurice Scellès propose de voir alors deux niveaux de stockage et éventuellement un dernier étage d'habitation. Nelly Pousthomis évoque les granges cisterciennes du nord de l'Aveyron dont la silhouette en grosses tours quadrangulaires peut être similaire au bâtiment présenté, avec un ou deux niveaux bas consacrés au stockage et constituant le centre d'un domaine ; les grangiers demeurant sur place. Elle signale un travail universitaire effectué à Toulouse par Thomas Poiraud qui a d'abord fait un inventaire des granges sur la Région de Midi-Pyrénées dans le cadre d'un master 1, pour développer en master 2 les structures de l'abbaye de Bonneval. Ce type de grange, poursuit-elle, est particulièrement bien représenté dans le nord du Rouergue, peut-être également chez les Hospitaliers. Si l'on tient compte des traces d'arrachement de l'angle du bâtiment visible sur la tour, répond Valérie Rousset, le bâtiment devait avoir en effet la silhouette d'une tour quadrangulaire.

Nelly Pousthomis ajoute qu'il existe une association de grangiers, composée de propriétaires de ces bâtiments cisterciens, qui fait des recherches historiques ; ces travaux, ou des résumés, sont publiés annuellement. Cette étude a justement été motivée par cette association, « Cisterciens en Rouergue », confirme Valérie Rousset. Dominique Watin-Grandchamp pense également à des édifices qu'elle a pu visiter dans le Tarn, dont un étudié par Yves Granga, où l'architecture des bâtiments de stockage apparaissait plus soignée que celle des logis des grangiers, sans doute à cause d'une nécessité de conservation et de centralisation sur un domaine important. Elle demande si des textes ont été trouvés sur le bâtiment, car 300 ha de terre devaient rapporter des revenus conséquents. Valérie Rousset reconnaît n'avoir travaillé que sur les écrits de P.-A. Verlaquet. Dominique Watin-Grandchamp demande enfin si l'on ne peut pas imaginer que le rez-de-chaussée de la tour ait servi de citerne. Aucun vestige de traitement particulier des murs ne va pour l'instant dans ce sens, répond notre consœur.

Jean Le Pottier revient sur la datation de la fin du XII<sup>e</sup> siècle donnée par le carbone 14, qui lui paraît bien précoce : l'emploi de la brique est-il attesté à une cette époque ? Valérie Rousset confirme qu'elle s'est appuyée sur les datations données par le carbone 14. Par ailleurs, la présence de la brique ne doit pas surprendre ici dans la mesure où le substrat est constitué d'argile ; un four de tuilier a par ailleurs été trouvé non loin de là. Maurice Scellès témoigne de l'usage de la brique à Cahors dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle et plus précocement ailleurs. Notre consœur n'est pas étonnée par la date fournie par un charbon de bois extrait d'un mortier de pose, elle pense cependant qu'il serait possible de l'affiner avec des analyses de dendrochronologie sur la poutre muraille conservée au rez-de-chaussée. Nelly Pousthomis fait remarquer cependant que si seul un morceau de charbon a été analysé, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'une récupération, il aurait sans doute été plus prudent de faire analyser deux échantillons. Valérie Rousset répond que concernant les datations, elle ne disposait que d'une petite enveloppe budgétaire. Nelly Pousthomis voudrait savoir par ailleurs si le four de tuilier a été daté. Aucune datation précise n'a pu lui être donnée en 2017, déclare notre consœur. Comment explique-t-on, demande le Président, que l'on ait utilisé la brique pour le bâtiment au Moyen Âge et le schiste plus tard pour bâtir la tour. Valérie Rousset précise que le schiste n'est pas absent de la construction du XII<sup>e</sup> siècle. En effet, il constitue une semelle isolant les élévations en brique du sol. Ensuite, l'abandon de la brique, à l'époque où l'on élève la tour, peut s'expliquer par l'absence de structures artisanales à ce moment-là ; les constructions alentour montrent en effet que celle-ci n'est plus utilisée pour l'édification des bâtiments modernes. Maurice Scellès fait remarquer que la tour ronde qui flanque l'angle de la grange est une construction très médiocre à caractère vernaculaire. Le couvrement en tas-de-charge du rez-de-chaussée, ajoute Valérie Rousset, renvoie en effet aux techniques de construction des cabanes en pierres sèches. Dominique Watin-Grandchamp voudrait savoir si d'autres constructions en briques ont été trouvées parmi les bâtiments de l'abbaye et si elles ont le même module. Notre consœur répond qu'il s'agit là d'un *unicum*. Revenant sur le four de tuilier qui a été fouillé, Maurice Scellès demande si les briques montrées dans le diaporama sont les seuls éléments connus. D'après Valérie Rousset, il existe aussi des photographies, mais pas de relevés. Il a été dit qu'il s'agissait d'un four médiéval (il n'est pas gallo-romain) mais, selon elle, il reste des vestiges et ce serait une fouille à refaire ; le module des briques trouvées dans ce four correspond en tout cas à celui utilisé pour la construction de la grange.

Louis Peyrusse donne la parole à Gilles Séraphin pour sa communication sur *Le château de Bruniquel (Tarn-et-Garonne) au temps de Nicolas Bachelier*, publiée dans les *Varia* de ce volume (t. LXXX-LXXXI, 2020-2021) de nos *Mémoires* :

Le château de Bruniquel a bénéficié d'importantes transformations après l'époque médiévale. Contrairement à ce que l'on a pensé jusqu'à présent, les indices stylistiques montrent qu'une part importante de ces transformations est à attribuer au deuxième tiers du XVI<sup>e</sup> siècle plutôt qu'aux siècles suivants. C'est le cas notamment de la tour d'escalier du « Château-Vieux » et de la grande galerie nord ouvrant sur la vallée de l'Aveyron. Les similitudes précises que ces deux ouvrages présentent avec les formes observées au château de Pibrac ou avec le portail du collège de l'Esquile à Toulouse suggèrent de les rapprocher de l'œuvre de Nicolas Bachelier ou de son entourage.

Le Président remercie le conférencier pour ces nouvelles données et reconnaît que le premier titre de la communication l'avait surpris dans la mesure où la vie de Nicolas Bachelier est à ce jour bien connue. La porte du « Château Vieux », poursuit-il, rappelle en effet celles construites par Bachelier, mais il constate qu'elle est défendue en hauteur par un assommoir tout à fait élémentaire. Est-ce que l'on est absolument sûr, demande-t-il, qu'il n'y a aucune possibilité de reprise car, à l'exception de la porte, le reste de la construction pourrait être qualifié de médiocre ? Gilles Séraphin répond qu'à son sentiment, la construction est homogène, bien que, toujours selon lui, le sculpteur, ou le tailleur de pierre, ou le maître d'œuvre qui a fait la porte ne soit pas nécessairement le même que celui qui a fait les fenêtres, ou que celui qui a fait les cheminées et le reste de la construction. Cette pratique est par ailleurs bien illustrée par les baux à besogne postérieurs à la guerre de Cent Ans. On constate en effet une différence de qualité assez flagrante entre cette porte et ne serait-ce que les fenêtres, archaïques dans le détail des moulures, pour une œuvre des années 1540. Cependant, la maçonnerie est homogène, elle ne montre aucune trace de reprise. La présence d'assommoirs et de canonnières, reprend Louis Peyrusse, n'est pourtant pas cohérente sur le plan de la poliorcétique. Il ajoute également que les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle sont très importantes, notamment dans la belle galerie construite au XVI<sup>e</sup> siècle. Cela pose évidemment de nombreux problèmes pour l'analyse des bâtiments et il en est de même pour le château de Pibrac qui a été cité et dont la construction est loin d'être homogène puisqu'il a été restauré deux fois au XIX<sup>e</sup> siècle ; l'authenticité des têtes de feuilles qui ont servi de comparaison dans la communication n'est donc pas assurée. Gilles Séraphin répond que la différence entre les originaux du XVI<sup>e</sup> siècle et les copies peut cependant être détectée, certaines copies remplaçant en outre des pièces originales (notamment à l'extrémité sud). Les reprises touchent entre autres les baies qui font communiquer la galerie avec les pièces arrière. Enfin, concernant les dispositifs défensifs, on peut noter que sur les maisons nobles du sud-ouest de la France, quelle que soit leur importance, aucun souci de cohérence sur le plan de la poliorcétique ne prévaut. On est en effet dans le domaine de « l'affichage ». Les canonnières ne sont évidemment pas fictives, mais l'emplacement de celle qui garde à droite la tour d'entrée du château de Bruniquel montre qu'elle était inutilisable puisqu'elle se dirige vers un mur. Il s'agit donc d'une sorte de rhétorique noble dont on a un certain nombre de manifestations architecturales mais également des témoignages écrits jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle dans des demandes d'autorisation de construire. Certains nobles requièrent en effet de harnacher leur château de canonnières, de mâchicoulis, de bretèches, de pont-levis, de fossés et on ajoute souvent « de tout autre attribut de noblesse ». Donc, même si la bretèche au-dessus de la porte d'entrée a une logique, la redondance avec les canonnières ne doit pas faire illusion. D'ailleurs, durant les guerres de Religion, le château de Bruniquel ne résista guère ; les bastions situés au dehors de l'enceinte étaient certainement plus efficaces dans le cadre d'un siège.

Louis Peyrusse s'avoue dubitatif et reste persuadé que les réfections du XIX<sup>e</sup> siècle sont très importantes. Il est par ailleurs agréablement surpris par la qualité du dessin des chambranles des portes situées à l'intérieur qui, elles, sont effectivement du XVI<sup>e</sup> siècle. Dominique Watin-Grandchamp trouve la proposition de datation logique et intéressante. Elle ne garde pas, pour sa part, le souvenir d'une galerie très reprise, certains éléments en place lui paraissent en effet bien identifiables. En revanche, l'attribution à Bachelier ne doit pas, selon elle, être systématique, l'œuvre de l'architecte étant désormais bien connue et d'autres artistes également doués réalisant de beaux bâtiments en ce milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Gilles Séraphin avoue s'être un peu emballé au début mais il est revenu sur cette attribution et pense qu'il n'y a finalement pas beaucoup d'édifices pour lesquels on est sûr de l'intervention de Bachelier : le château de Pibrac ne fait d'ailleurs pas partie de ce groupe. Ce qui ressort, selon lui, c'est un esprit général, une émulation. Des modèles ont pu être distribués par Bachelier, ou constituer des modèles communs entre des maîtres d'œuvre et ceux utilisés par Bachelier. Il y a donc « un milieu autour de Bachelier » dans les années 1540-1550 (Graves : 1543, Bournazel : 1545), où l'on voit des parentés et des modèles communs, peut-être également que des sculpteurs ont circulé dans tous ces chantiers. Dominique Watin-Grandchamp demande qu'elle est la famille qui habite Bruniquel en 1540. Gilles Séraphin répond que ce sont des Comminges qui habitent à Toulouse.

Il déclare pour finir que cette brève communication est une alerte destinée aux modernistes : lui ne fera pas l'étude du XVI<sup>e</sup> siècle à Bruniquel, mais il pense qu'il y a là un beau sujet pour les spécialistes de la période. Ceux-ci devront

également se pencher sur le « Château-Jeune » qui a aussi fait l'objet d'importants travaux au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit en particulier de reconstituer précisément les distributions. Pour conclure, notre confrère pense que la chronologie des constructions a été jusque-là établie trop rapidement : il s'agit en fait d'une œuvre des années 1540, beaucoup plus homogène qu'on ne l'a cru, qui n'est pas une œuvre rustique ou rurale, mais qui appartient bien au groupe des constructions savantes. Louis Peyrusse remercie notre confrère pour ce nouveau regard qui relancera l'analyse des châteaux de Bruniquel, qui sont malheureusement dans un triste état aujourd'hui.

### SÉANCE DU 18 MAI 2021

En visioconférence.

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligré, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Bessis, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Pradalier-Schlumberger, MM. Garland, Scellès, Surmonne, membres titulaires ; Mmes Bossoutrot-Rebière, Ledru, MM. Kerambloch, Laurière, Rebière, membres correspondants ; Mme Barber, membre libre.

Excusés : Mme Cazes, MM. Boudartchouk, Cazes, Garrigou Grandchamp, Macé, Tollon.

Invités : Mme A. de Pérignon, MM. de Lavedan et de Saint-Martin.

Le Président ouvre la séance en signalant que nous n'avons pas encore reçu de réponse aux courriers dont il a été question lors de la dernière séance, qui ont été envoyés le 7 mai. Il nous informe par ailleurs de la réception d'un courriel provenant du Musée national suisse, annonçant l'arrivée du contrat de prêt définitif de la stèle de Montels qui partira bientôt pour l'exposition sur les stèles néolithiques organisée à Zurich.

Louis Peyrusse demande enfin aux membres de se préparer à répondre à l'appel à communication pour l'année académique 2021-2022, qui leur sera envoyé avec la convocation pour la prochaine séance.

Puis il donne la parole à Geneviève Bessis et à ses collaborateurs pour la une communication, intitulée *Le manuscrit inédit de Joseph Malliot, « Recherches sur les Établissements et les Monuments de la ville de Toulouse. La vie de quelques artistes dont les ouvrages font l'ornement de la ville de Toulouse »* :

Né dans une famille d'artistes, Joseph Malliot (Toulouse, 10 mars 1735-17 mars 1811), professeur puis directeur de l'Académie des arts de Toulouse, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, a laissé un manuscrit inédit dont il existe plusieurs copies : une à la Bibliothèque municipale et deux aux Archives municipales de Toulouse, ainsi que dans des collections privées. Malgré quelques inexactitudes, ce manuscrit constitue une source majeure pour l'histoire du patrimoine et des mœurs toulousains ; il est à ce titre très souvent cité car l'auteur a une connaissance approfondie de Toulouse avant la Révolution. La seconde partie consacrée aux artistes, peintres et sculpteurs ayant travaillé dans la région, fourmille d'anecdotes biographiques à la manière d'un Vasari comme le signale Robert Mesuret. Un projet d'édition de ce manuscrit est en cours dans le cadre des Amis des Archives de la Haute-Garonne.

Le Président remercie notre consœur pour cette présentation qui témoigne d'une recherche prometteuse, mais qui en est apparemment à ses prémices puisque la description des manuscrits conservés a été longuement développée. Puis il demande si, d'après elle, Joseph Malliot est fiable sur les informations de ses notices, notamment celles portant sur des artistes peu connus. Geneviève Bessis reconnaît qu'il reste difficile de vérifier les informations qu'il donne sur ceux qu'il est le seul à citer. Pour les autres, il peut selon les cas être fiable ou dans l'erreur comme pour Nicolas Bachelier, par exemple. Il s'agit cependant dans ce cas précis d'une manière de penser propre à son temps, époque à laquelle l'Histoire de l'Art n'avait pas encore ouvert de nouvelles voies. Cette source n'en reste pas moins, à son sens, intéressante à consulter. Amandine de Pérignon ajoute que le travail de recoupement qu'il est prévu de faire pourra accréditer ou discréditer le manuscrit. Jérôme Kerambloch rappelle également que la famille de Joseph Malliot comprenant de nombreux artistes, c'est dans ce milieu qu'il a recueilli bon nombre d'informations et de témoignages qui constituent une grande partie de son travail ; il ne cite le plus souvent que deux auteurs : Catel et Lafaille. Louis Peyrusse fait remarquer que c'étaient alors les seuls auteurs disponibles.

Notre Président s'interroge encore sur l'usage que les jeunes historiens, comme Stéphanie Trouvé, Marjorie Guillin, ont fait de ce manuscrit. Marjorie Guillin, répond Geneviève Bessis, cite dans sa thèse le manuscrit de Louis de Mondran et les difficultés rencontrées par Malliot pour entrer à l'Académie ; son manuscrit est également utilisé pour évoquer l'admission des femmes à l'Académie royale de peinture. Louis Peyrusse demande enfin si la piste de la franc-maçonnerie, étudiée par Michel Taillefer, a été explorée. Malheureusement, réplique notre consœur, dans ce travail Malliot ne fait l'objet que d'une petite note : elle signale cependant que celui-ci appartenait à la loge de la sagesse, comme beaucoup d'artistes de son époque.

En outre, poursuit-elle, Alexandre Du Mège, qui a été son élève, lui vouait une grande admiration ; il fut d'ailleurs l'auteur de sa nécrologie.

Louis Peyrusse revient sur les illustrations de son ouvrage sur l'histoire du costume et les dessins au trait qui lui semblent prisonniers des canons néo-classiques. Geneviève Bessis se rappelle, dans le troisième volume de ce travail – très intéressant pour l'histoire de la ville de Toulouse –, du dessin de l'entrée de la reine Éléonore dans Toulouse, tracé effectivement avec ce trait sec et minutieux. Pour finir, le Président demande à quelle date est prévue la publication de cette étude. Étant donné l'ampleur du travail qu'il reste à faire, répond Geneviève Bessis, il faudra compter sans doute deux ou trois ans. Maurice Scellès voudrait savoir si notre consœur a pu repérer des artistes contemporains de Joseph Malliot non signalés dans son manuscrit. Geneviève Bessis réplique qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage complet et que de nombreux sculpteurs, par exemple, n'ont pas fait l'objet de notices. En parlant de l'Académie de peinture, sculpture..., il se cite ainsi que ses collègues : Glaize, Cammas, Suau (professeur de dessin). Le Président fait remarquer que Joseph Malliot n'a pas fait une carrière artistique remarquable. Le professeur de costume qu'il était ne bénéficiait pas d'une position de premier rang, bien que sa discipline fût nécessaire pour effectuer des tableaux d'histoire ; il a donc pu avoir certaines inimitiés. Cela semble être effectivement le cas selon le témoignage de Mondran, répond notre consœur. Pourtant, à son retour de Sorèze, ajoute-t-elle, il a gagné sa vie en faisant des portraits et ses compétences dans ce domaine étaient, semble-t-il, reconnues ; il faut dire qu'il descend de peintres de capitouls qui sont des portraitistes, sa tante Marguerite Michel était d'ailleurs reconnue dans cette spécialité. Joseph Malliot, dit-elle, exposait souvent aux Salons de l'Académie. Louis Peyrusse demande à notre consœur si elle a pu utiliser la thèse de notre confrère Pierre Marty qui a édité les mémoires de Louis de Mondran et que nous conservons dans notre bibliothèque puisque le travail a été primé par notre Société. Geneviève Bessis dit avoir lu le manuscrit de Mondran à l'ISDAT [Institut supérieur des arts de Toulouse] mais pas cette thèse ; elle s'empresse de le faire. Le Président fait remarquer que l'ouvrage sur le costume de Joseph Malliot a été édité à Paris chez Didot, ce qui prouve que la qualité du travail effectué était reconnue, alors qu'il avait des concurrents parisiens et marseillais. Il conclut en félicitant notre consœur et ses collaborateurs pour ce travail très intéressant et se réjouit de la publication prochaine de ce manuscrit.

Le Président donne la parole à Anne Bossoutrot et Jean-Louis Rebière pour une communication consacrée à ***De nouvelles observations et questions à l'occasion de travaux de rénovation de la Fondation Bemberg :***

La Fondation Bemberg est actuellement en cours de rénovation muséographique. Il a été réalisé, à l'occasion de la préparation des travaux qui doivent être prochainement réalisés, une étude patrimoniale, sur l'ensemble de l'Hôtel d'Assézat, comportant un bilan de l'évolution du bâtiment des origines à nos jours.

La Fondation Bemberg a fait établir à cette occasion des relevés complets de l'Hôtel d'Assézat par un géomètre, relevés inexistant jusqu'alors, que nous avons ensuite repris et complétés. Ce sont ces relevés qui nous ont permis de faire nos recherches, de les enregistrer et de progresser dans la connaissance de l'Hôtel.

À partir de l'observation des documents graphiques, nous avons pu en effet revoir les distributions de l'Hôtel. Nous avons également pu émettre des hypothèses nouvelles sur le fonctionnement de la loggia, ou encore, observer le projet d'aile en retour initialement projeté à la place de l'actuelle coursière.

Louis Peyrusse remercie nos confrères de nous avoir guidés dans une nouvelle visite de l'Hôtel d'Assézat et de nous avoir fait découvrir cette tourelle secondaire qui n'avait pas attiré l'attention des chercheurs jusque-là. Concernant le problème du logement des carrosses et des chevaux, le Président se rappelle que lors de l'étude du bâtiment qu'il avait effectuée avec Bruno Tollon et Henry Ginesty, ils avaient fini par placer les bâtiments destinés à les recevoir du côté de la rue de la Bourse, ce qui induit bien sûr la présence d'une cour secondaire. Par ailleurs, concernant l'état de l'hôtel à l'époque où il fut occupé par la famille Gèze et l'épicerie en gros, on sait que la galerie haute a été transformée. Elle ne recevait pas d'entrepôts mais plutôt, selon les photographies anciennes, les logements de la domesticité. Louis Peyrusse voudrait revenir enfin sur la restauration effectuée par M. Voinchet et les laits de chaux irréguliers passés sur la façade principale, dont l'effet n'est pas particulièrement heureux. Jean-Louis Rebière dit avoir retrouvé dans les archives la trace des désaccords entre les inspecteurs des Monuments Historiques, certains étant favorables au lait de chaux alors que d'autres jugeaient plus judicieux de laisser les briques et les pierres apparentes. La solution choisie se trouve finalement entre les deux. Le Président souligne par ailleurs le fait, qu'a priori, aucune communication n'existait entre le rez-de-chaussée et la loggia. Il ne pense pas, comme cela a été dit, que l'escalier qui y conduisait et que les caves situées dessous – donc le rehaussement –, soient postérieurs. Il s'agit, selon lui, d'une partie de l'édifice utilisée durant la belle saison, propre au mode de vie méridional, en l'absence, semble-t-il, d'un grand jardin.

Jean-Louis Rebière voudrait revenir sur les plafonds à caissons. Les cartes postales anciennes montrent en effet qu'ils n'étaient pas tous en bon état. Dans certains cas des solives avaient même été installées au-dessous, notamment dans la travée la plus proche du porche. En effectuant des sondages, des poutrelles métalliques insérées entre le plancher des salles du musée et les caissons sont apparues. Lorsque les planchers ont été rétablis, les couvre-joints visibles sur les clichés anciens

n'ont pas été restitués. Ces travaux, ajoute Louis Peyrusse, avaient pour principal but de restaurer les ouvertures anciennes et d'adapter ensuite le bâtiment à des salles de réunions et de bibliothèques et c'est sans doute sur la loggia que les interventions ont été les plus lourdes. Il était en effet question d'y loger toutes les bibliothèques des Académies, ajoute Jean-Louis Rebière. Le Président dit avoir connu l'époque où l'Académie des Sciences occupait toute l'aile supérieure de la loggia ; n'ayant pas été entretenue depuis les travaux de Curvale, un siècle plus tôt, l'état de cette partie du bâtiment était déplorable et proche de l'abandon : il y avait en effet des carreaux cassés et des fientes de pigeons sur le sol. Guy Ahlsell de Toulza se rappelle qu'il avait même fallu jeter une partie des livres détériorés provenant de cette bibliothèque. Louis Peyrusse fait remarquer que les archives portant sur les travaux de Curvale, qui avaient été sans doute versées à l'Union des Académies, car Antonin Deloume était un professeur de droit très rigoureux, sont probablement partis à la décharge vers 1990, tout comme le moule à pièces du buste d'Ozenne.

Guy Ahlsell de Toulza se propose de faire passer à l'orateur le texte que lui ont donné les descendants de Gèze sur l'occupation de l'hôtel au XIX<sup>e</sup> siècle ; ce récit fait par l'historien de la famille pourra donner une idée des générations qui y sont passées et du nombre de commis qui habitaient l'hôtel. Jean-Louis Rebière fait remarquer que les photographies anciennes donnent l'impression qu'il existait un entresol dans l'aile sud. Le Président confirme l'existence de ce niveau. Notre Trésorier rappelle qu'il existait ici une pièce avec une cheminée que M. Voinchet a fait disparaître. Cependant, ajoute Jean-Louis Rebière, ce dernier a fait des plans et des clichés de l'hôtel à l'époque où il était occupé par les Académies. On y voit de petits escaliers et, au niveau des pièces réservées à la Société Archéologique, il y avait un petit cabinet, côté jardin, équipé d'une cheminée, dont les murs avaient reçu un décor de style Louis Philippe. Le Président pense que cette pièce faisait partie des aménagements de Curvale. En effet, il rappelle que la Société Archéologique est la première à être entrée dans l'Hôtel d'Assézat, après avoir siégé au Musée Saint-Raymond et au Capitole. Celle-ci se déplaçait avec ses cheminées, que Curvale avait fini par installer dans l'Hôtel d'Assézat. Louis Peyrusse demande ensuite à Jean-Louis Rebière de publier ces photographies anciennes montrant les anciens locaux de la Société Archéologique, car il ne pense pas qu'il subsiste d'autres témoignages en dehors des souvenirs de certains de nos membres. Il ajoute que les aménagements de Curvale sont restés, semble-t-il, respectueux d'une partie de la distribution, notamment du côté de l'Académie des Jeux Floraux. Le Président remercie enfin nos confrères et leur propose de mettre l'accent sur la petite tour qu'ils ont découverte, élément nouveau sur lequel il faut attirer l'attention.

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza nous présente *Des éléments de sculpture et d'architecture toulousaine employés dans la propriété des Solages près de Montredon-Labessonnié*.

Concernant le devenir des épaves architecturales et sculpturales toulousaines au XIX<sup>e</sup> siècle, Louis Peyrusse fait remarquer que cette époque avait en effet un goût pour le Moyen Âge ou pour le premier XVII<sup>e</sup> siècle.

Travaillant au Musée des Augustins sur les chapiteaux du deuxième atelier de la Daurade, Céline Ledru tente de retrouver la piste de ceux qui ont disparu au moment de la destruction du cloître entre 1812 et 1815. Tous les chapiteaux du cloître démonté avaient été stockés dans la cour des Augustins, ainsi que ceux de Saint-Sernin et des Jacobins. Puis, quand on a voulu réduire les collections, une grande partie des sculptures a été vendue aux enchères. Il se peut qu'une partie des chapiteaux provenant de cette vente ait été utilisée dans la propriété des Solages, alors qu'une autre est partie aux États-Unis. Notre conserveur cherche des traces de cette vente et fait appel aux connaissances des membres de notre Société. Guy Ahlsell de Toulza fait remarquer que lorsque Quitterie Cazes a fouillé le cloître de Saint-Étienne, elle a trouvé une quantité importante de chapiteaux réduits en miettes, il se peut donc qu'un certain nombre de ceux de la Daurade constituent actuellement le sol de la cour de l'École des Beaux-Arts. Céline Ledru convient que cela est possible ; elle a cependant trouvé dans les registres de la Société de l'École des Arts mention d'une quantité de sculptures tellement importante qu'un inventaire s'est révélé impossible à dresser au moment de la vente.

### SÉANCE DU 3 JUIN 2021

En visioconférence.

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligny, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Bessis, Cazes, Czerniak, Fournié, Haruna-Czaplicki, Nadal, Pradalier-Schlumberger, MM. Cazes, Garland, Geneviève, Macé, Sournia, Surmonne, membres titulaires ; Mmes Dumoulin, Leduc, MM. Kerambloch, Laurière, Le Pottier, membres correspondants.

Excusés : MM. Boudartchouk, Garrigou Grandchamp.

Invités : Mmes Barthet, Waag, MM. Alvira Cabrer, Carraz, Cerda Costabal, Ladoué, Solirenne, Vincent.

En ouvrant la séance, Louis Peyrusse nous informe que le colloque « **Corps et pouvoir** » qui devait se tenir à l'Hôtel d'Assézat au début du mois de juin a été finalement reporté en octobre. À ce moment-là, notre Société aura le plaisir

d'accueillir les différents intervenants du Congrès Archéologique de France dans le Gers, sous la direction d'Éliane Vergnolle et de Virginie Czerniak chargée de la coordination de la rencontre.

Le contrat de prêt de la stèle de Montels au Musée national suisse a été signé.

Par ailleurs, nous avons le bonheur de féliciter vivement Quitterie Cazes pour son élection au poste de professeur d'Histoire de l'Art médiéval de l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès.

Le Président poursuit par la lecture d'un courriel envoyé par le fils de Jacques Bousquet, qui a découvert sur notre site l'hommage que notre Société a rendu à son père ; il nous remercie pour le texte complet que nous avons publié. Louis Peyrusse se réjouit de voir que les éloges funèbres rédigés dans les procès-verbaux de notre Société sont lus avec attention.

Il rappelle enfin qu'un appel à communication a été envoyé avec la convocation à la séance d'aujourd'hui ; n'ayant reçu que trois propositions, cet appel sera renouvelé.

Puis il donne la parole à Laurent Macé pour une communication intitulée *Le testament inédit de la reine Jeanne, comtesse de Toulouse (1199). Une Plantagenêt dans le Midi*, publiée dans ce volume (t. LXXX-LXXXI, 2020-2021) de nos *Mémoires* :

La communication présentera un document inédit (bien que parfois cité ou invoqué par certains médiévistes, notamment anglo-saxons) contenant les dernières volontés qu'exprime en 1199 Jeanne, comtesse de Toulouse, et ancienne reine de Sicile. Fille du roi d'Angleterre, Henri II, et de la non moins célèbre Aliénor d'Aquitaine, Jeanne appartient à la dynastie Plantagenêt, sans doute la plus puissante famille aristocratique de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. L'analyse de son testament permet d'appréhender non seulement la piété et les libéralités de cette princesse mais aussi la solidité du réseau lignager, royal et prestigieux, que cette descendante d'Aliénor, formée à Fontevraud, incarne jusque dans son dernier souffle.

Louis Peyrusse félicite et remercie notre confrère pour avoir retracé la vie de cette princesse royale qui a eu le malheur d'épouser un petit comte comme celui de Toulouse. Il note que, selon les dispositions testamentaires qu'elle a prises, l'argent Plantagenêt est retourné vers les possessions des Plantagenêts, mais rien en revanche n'a été réservé à son époux et mauvais mari. Par ailleurs, il a été question de Verdun-sur-Garonne et des Juifs qui y habitaient, mais l'agglomération était possédée en partie par l'abbaye du Mas-Grenier. Est-ce que Jeanne n'aurait pas trouvé aide et assistance dans cette abbaye bénédictine ? Ne l'aurait-elle pas gratifiée de son patronage ? Laurent Macé pense qu'à Verdun-sur-Garonne, la piste des Juifs est celle qu'il faut privilégier car un certain nombre d'officiers du comte de Toulouse provenait de cette ville qui était alors une véritable pépinière d'administrateurs juifs – certains étaient d'ailleurs bayle ou viguier comtaux à Toulouse – ; Jeanne aurait pu les rencontrer à la cour ou dans l'entourage du comte. La piste de l'abbaye du Mas-Grenier mérite cependant d'être explorée, et notre confrère remercie donc le Président pour sa remarque.

Quitterie Cazes demande quel personnage était Raymond VI. Laurent Macé répond que, comme de nombreux princes d'Occident, celui-ci avait assez peu de considération pour sa royale épouse une fois qu'elle avait donné un héritier à la dynastie. Raymond V lui-même n'a pas eu un comportement exemplaire avec Constance, sœur du roi de France Louis VII, qui a dû également quitter la cour de Toulouse après avoir écrit des lettres poignantes à son frère ; elle est partie sans escorte, se dirigeant vers Paris pour assister au baptême de Philippe Auguste dont elle devint la marraine. Comme Jeanne, elle n'est jamais revenue à Toulouse. On pourrait multiplier les exemples de ces mal-mariées, figures bien connues des troubadours.

Au titre des questions diverses le Président nous soumet un problème soulevé récemment par la publication des actes du colloque dirigé par Virginie Czerniak, *Toulouse au XIV<sup>e</sup> siècle*. Un **logo de la Société** était alors nécessaire pour signaler sa participation à l'ouvrage édité aux Presses Universitaires du Midi. Il nous rappelle que nous n'avons pas le droit de changer notre sceau, mais les logos n'étaient pas prévus dans les statuts de 1831. Maurice Scellès avait composé un bel ensemble avec la tête d'Athéna et la devise de la Société, regroupées dans un pavé. C'est à partir de ce modèle que notre Trésorier a fait composer un logo pour l'ouvrage cité en remplaçant la devise par le nom de la Société. Louis Peyrusse trouve cependant que les caractères qui enserrent la tête d'Athéna sont un peu lourds et se demande s'il n'était pas possible – le logo appartenant au monde contemporain – de faire preuve d'un peu plus de dynamisme et de modernité en choisissant une formule un petit peu plus aérée. Guy Ahlsell de Toulza montre alors aux membres les logos de l'Institut de France, de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Jeux Floraux, pour nous donner une idée de ce qui existe déjà. On pourrait donc, selon lui, imaginer de réduire les dimensions de la tête d'Athéna en rajoutant la chevelure – pour se différencier du logo de l'Institut –, le tout au trait. C'est dans cette piste que la réflexion se dirige à l'heure actuelle. Le Président précise qu'il ne s'agit pas bien sûr de copier le logo de l'Académie parisienne, mais il désirerait que l'on réfléchisse à plusieurs possibilités dans le sens indiqué par notre Trésorier. Il reporte par ailleurs le choix définitif à l'automne prochain. Virginie Czerniak fait remarquer que le compromis trouvé par la graphiste des PUM n'était pas inintéressant : garder le logo avec devise d'origine

et marquer simplement au-dessous « Société Archéologique du Midi de la France ». Le résultat, était selon elle assez réussi et avait le mérite d'être clair. Louis Peyrusse demande à notre consœur de nous faire parvenir ce logo de façon à alimenter notre réflexion sur le sujet.

### SÉANCE DU 15 JUIN 2021

En visioconférence.

Présents : M. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Péligny, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Cazes, Czerniak, Haruna-Czaplicki, Pousthomis-Dalle, MM. Balty, Cazes, Scellès, membres titulaires ; MM. Dubois, Pousthomis, membres correspondants.  
Excusés : Mme Fournié, MM. Garrigou Grandchamp, Macé, Tollon.

Le Président ouvre la séance en nous signalant que le Musée du Pays de cocagne de Lavarat inaugure une exposition consacrée à l'œuvre peint d'Henri Rachou. Il rappelle que cet artiste a été membre de notre Société, même si ses principaux écrits, sur la sculpture romane, la sculpture gothique et l'épigraphie n'ont pas été publiés dans nos *Mémoires*. C'est un peintre intéressant et un peu énigmatique ; deux de ses œuvres vont d'ailleurs être vendues la semaine prochaine à l'Hôtel des ventes Marambat-de Malafosse.

Par ailleurs, l'Hôtel du May va ouvrir une exposition sur Gabriel Durand le 25 juin.

Enfin, le Musée des Augustins annonce pour le mois de décembre une exposition sur François Bonvin.

Dans le cadre des courriers reçus, Louis Peyrusse nous fait part d'un message de notre consœur Valérie Dumoulin, responsable de l'accueil des publics aux Jacobins, qui a mis en place une formule très intéressante de « conférences extraordinaires » faisant parler un certain nombre de nos confrères et consœurs. Elles commencent le 18 juin par la présentation par **Émilie Nadal** d'un manuscrit enluminé très peu connu : *Le manuel de consolation pour les novices*. Le 15 octobre, c'est **Laurent Macé** qui parlera de la *chronique de Guillaume Pelhisson*, narrant les tout débuts de l'implantation des Dominicains à Toulouse. Cette courte chronique avait fait l'objet d'une plaquette éditée par Georges Ousset dans la traduction de Jean Duvernoy.

Pour finir, le Président note que nous sommes encore en déficit de communications pour l'année prochaine, ainsi que de photographies et de textes qui avaient été promis à la mémoire de Maurice Prin. Il rappelle que nous avions en effet décidé de faire un mémorial en l'honneur de notre défunt confrère, Daniel Cazes se chargeant de rédiger sa biographie.

La parole est ensuite donnée à notre confrère Jacques Dubois pour sa communication : *Le portail Saint-Jean de la cathédrale de Limoges, une œuvre exceptionnelle de la fin du Moyen Âge*, publiée dans ce volume (t. LXXX-LXXXI, 2020-2021) de nos *Mémoires* :

Ouvrage admiré dès les premières études consacrées à la cathédrale de Limoges au XIX<sup>e</sup> siècle, la façade du bras nord du transept est longtemps restée méconnue des spécialistes de l'architecture de la fin du Moyen Âge. Vraisemblablement effectif à partir de la fin des années 1510, son chantier s'inscrit dans un plus vaste projet d'achèvement du bâtiment remontant au XV<sup>e</sup> siècle. Les sources capitulaires identifient clairement le chapitre dans son rôle maintenu de maître d'ouvrage, sollicitant les évêques pour participer financièrement aux travaux, les revenus de la fabrique étant devenus par trop insuffisants.

Aussi les bonnes relations des chanoines avec leur évêque ne sont-elles pas sans conséquence sur la conduite du chantier, comme sous les actifs prélats réformateurs Philippe de Montmorency (1516-1519) et Charles Villiers de L'Isle-Adam (1519-1530), pour lesquels le chapitre a autorisé la présence de leurs armes sur le portail à côté des siennes. En raison des difficultés techniques imposées par les lieux, le choix de l'architecte s'est porté à l'évidence sur un homme expérimenté et de réputation ; la maîtrise du dessin d'architecture et la stéréotomie le confirment incontestablement. De même, les choix formels montrent qu'il est originaire du Val de Loire. Il ne peut s'agir en tout cas de Jacques Barbe, cité comme conducteur des travaux de la cathédrale en 1527, personnalité totalement inconnue sur les chantiers documentés.

Louis Peyrusse félicite notre confrère pour la lecture de cette façade surprenante. Elle révèle en effet la virtuosité graphique du concepteur et se distingue des autres chantiers présentés à titre de comparaison, notamment par l'absence de décor. Ceci paraît étonnant, poursuit-il, quand on songe que lorsque les chanoines voudront élever un jubé, peu de temps après, ils choisiront un magnifique relief loin de l'esprit graphique de cette architecture. Jacques Dubois ajoute que cette façade élevée à partir de 1515 est en effet la conception d'un nouvel architecte, différent de ceux qui ont travaillé aux deux travées orientales et de celles situées à l'arrière de la façade. Notre Président demande quel est le hiatus chronologique entre la

construction de cette façade et la réalisation du jubé. Il faut placer le début de la construction en 1515, répond notre confrère, précisant que les formes marquent sans doute une évolution dans les parties hautes. Il n'est pas sûr, selon lui, que Jacques Barbe ait œuvré dès le début du chantier. Le jubé quant à lui est réalisé vers 1535-1536. Notre Président se dit par ailleurs frappé par le détail des lignes sinueuses qui semblent anticiper sur l'Art Nouveau, à moins qu'il ne s'agisse d'une récupération de cette virtuosité gothique par l'Art Nouveau. Jacques Dubois dit avoir déjà noté cette similitude des formes entre ce qu'on appelle « le gothique Renaissance » du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle et l'Art Nouveau.

Guy Ahlsell de Toulza évoque les dessins du XIX<sup>e</sup> siècle montrant la partie supérieure de la façade inachevée et demande de quand date le couronnement que l'on voit aujourd'hui. Jacques Dubois répond qu'il s'agit là d'une invention du XIX<sup>e</sup> siècle, s'inspirant de compositions de façades de la même époque, avec une galerie et un gâble qui couronne la rose et un pignon triangulaire en léger retrait. Il s'agit, poursuit-il, d'une composition classique que l'on peut retrouver ailleurs, par exemple à Évreux. Y avait-il une amorce de ce couronnement sous la toiture provisoire ? demande encore Guy Ahlsell de Toulza. En effet, répond notre confrère, l'inflexion du rampant visible sur le dessin permet de dire qu'il était prévu de couronner la façade par un gâble en accolade. Guy Ahlsell de Toulza s'interroge enfin sur cette absence de décor : la façade ne serait-elle pas restée inachevée, était-ce vraiment le parti initial ? Jacques Dubois avoue s'être également interrogé sur ce sujet ainsi que sur la façon d'insérer des sculptures dans ces niches barrées par des meneaux. Il ne sait pas si tout le décor sculpté a été réalisé et ne connaît pas de témoignages de destructions de cette partie de l'édifice durant les guerres de Religion ou la Révolution. Les sculptures sont généralement réalisées en dernier. On sait que les travaux de cette façade se sont arrêtés en 1530 pour poursuivre l'élévation de la nef et le réaménagement du sanctuaire à la fin des années 1520, et ensuite la construction du jubé. Louis Peyrusse en déduit qu'il y avait sans doute d'autres urgences que le décor de la façade. Guy Ahlsell de Toulza demande encore s'il s'agissait du portail principal. Tout à fait, répond Jacques Dubois, en venant de la gare ou de Saint-Martial, on arrive par le nord, le terrain étant plus accidenté à l'ouest.

Au titre des questions diverses, Louis Peyrusse montre une vue de **l'immeuble Pourcet construit par Urbain Vitry**, à l'angle de la rue du Poids-de-l'Huile et à côté du théâtre du Capitole dont la façade a fait récemment l'objet de restaurations. Celle-ci est ornée de colonnes-candélabres moulées en terre cuite provenant de la manufacture Virebent et de médaillons inspirés de ceux de Saint-Bertrand-de-Comminges, réalisés en terre cuite rouge – parce que difficilement réalisables techniquement en terre blanche. Il était donc prévu de peindre ces médaillons en blanc ainsi que le reste des éléments de décoration. Les restaurations ont transformé la façade en laissant apparaître la terre cuite rouge au sein d'un appareil de briques blanches.

En cette dernière séance en visioconférence – espère-t-il – le Président veut remercier l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, et son Trésorier ici présent, de nous avoir permis d'utiliser son abonnement et veut également rebondir sur une évidence : nos rencontres physiques nous manquent car l'intérêt de la Société est celui de la sociabilité érudite. Il espère donc que les membres pourront se retrouver le 5 octobre prochain à l'Hôtel d'Assézat avec le plaisir de se voir autrement qu'en vignettes sur un écran d'ordinateur.

Guy Ahlsell de Toulza annonce par ailleurs que l'Académie des Sciences compte résilier cet abonnement car, selon elle, une Société qui ne fonctionne que virtuellement – malgré le confort que cela apporte –, est vouée à disparaître. Maurice Scellès pense pour sa part que la visioconférence permettrait aux nombreux membres éloignés de Toulouse de participer aux séances, et de renforcer de ce fait le lien avec ceux que nous ne voyons en définitive que très rarement. À son sens, il serait bien de maintenir les deux systèmes. Louis Peyrusse est d'accord mais il pourrait peut-être y avoir un problème de coût. Selon notre Trésorier, le problème n'est pas tant le coût (350 euros par an) que l'organisation en salle de séance avec l'ordinateur portable de la Société. Il reconnaît que c'est un confort pour ceux qui habitent loin, mais il ne faudrait pas que cela éloigne les Toulousains qui peuvent venir en séance. Nous risquons, pense-t-il, de finir en nombre restreint en salle des séances, face aux membres qui resteront chez eux par commodité. Bernard Pousthomis trouve par ailleurs qu'il y a moins de débats lorsque nous nous retrouvons en visioconférence. Le Président rappelle que, selon les époques, notre salle des séances a été remplie de façon très variable. En recherchant l'éloge funèbre du Trésorier de la Société du temps de la présidence de Michel Labrousse, il a été frappé par la concision des procès-verbaux, et par le peu de membres présents. Maurice Scellès propose de réserver la communication à distance aux non-Toulousains. Louis Peyrusse voudrait que l'on reprenne cette discussion et souhaite que l'on fasse des tests pour voir quelles sont les solutions possibles car il est important selon lui de prendre en compte les membres correspondants.

\*

\* \*





